

VALENCE-SUR-BAÏSE

*De l'abbaye à la bastide,
des paysages à l'architecture*



VALENCE-SUR-BAÏSE

*De l'abbaye à la bastide,
des paysages à l'architecture*

p.4	Avant-propos
p.6	Les ateliers de projet
p.10	LA BASTIDE ET SON TERRITOIRE Une bastide à la confluence de la Baïse et de l'Auloue Une bastide en quête de reconnaissance
p.14	QUATRE REGARDS SUR VALENCE-SUR-BAÏSE L'eau, de l'origine au développement Les paysages, depuis et vers la bastide Les patrimoines, à travers l'évolution de la ville Les parcours, de la voiture au piéton
p.36	ENJEUX
p.40	STRATÉGIES
p.42	PROPOSITIONS
p.62	Bibliographie
p.63	BILAN DE DEUX ANNÉES D'ATELIERS

Remerciements

Les étudiants et les enseignants des ateliers de projet de master de l'ENSA de Toulouse remercient vivement l'ensemble des partenaires institutionnels et acteurs locaux qui ont accompagné cette expérience pédagogique et l'ont enrichie par le partage de leurs expertises sur le territoire de Valence-sur-Baïse.

Avant-propos

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSA) fait évoluer ses pratiques pédagogiques dans un monde qui change et dans un contexte de transitions et de transformations de l'existant, avec le double objectif de la valorisation du patrimoine et d'un développement urbain durable, problématiques historiquement présentes au sein de l'établissement. Pour ce faire, elle s'adosse aux compétences des enseignants-chercheurs dont les activités rayonnent au plan local, national et international, sous forme de séminaires, workshops et ateliers de projet, mais aussi à l'appétence des étudiants pour ces questions contemporaines essentielles. Ces activités s'enrichissent grâce à des partenariats avec les collectivités et les usagers des espaces publics et privés concernés, dans une dynamique d'échanges et de fertilisation croisée.

Dans ce contexte, les travaux menés sur la commune de Valence-sur-Baïse présentent un caractère exemplaire. En effet, les problématiques abordées se situent pleinement dans les objectifs de l'établissement, au carrefour des enjeux sur le patrimoine, le paysage et le développement durable. Ils ont été en partie financés par la DREAL dans le cadre des actions menées par le réseau paysage Occitanie, et amplement facilités par des collaborations fructueuses avec l'inspectrice des sites, le CAUE 32, la communauté de communes de la Ténarèze et la commune de Valence-sur-Baïse avec une implication des élus mais aussi de la population locale. C'est pourquoi je tiens à remercier vivement ce réseau de partenaires qui ont apporté leur expertise bienveillante et propice aux activités pédagogiques. Je félicite également les étudiants et les enseignants qui ont encadré leurs travaux pour la qualité des réflexions et documents produits qui, je l'espère, seront exploitables dans la réflexion des acteurs de la revitalisation de ce territoire.

Pr. Pierre Fernandez
Directeur de L'ENSA Toulouse



Ateliers "in-situ" avec les étudiants, septembre 2021

Partenaires

Isabelle JARDIN

(DREAL)

chargée de missions territoriales, inspectrice des sites pour le département du Gers

Marie-Thérèse BROCCA-LANNAUD

(Mairie)

maire de Valence-sur-Baïse

Michel NOVARINI et Aymeric GUILLOT

élus du conseil municipal

Claude LAFFARGUE et

membres du Club des motivés

Christian LECOQ

(Association)

membres de l'association la CAVEA

Michel BLANCARD et

Jean-Pierre PUYAL

(Association)

Clémentine PEREZ-SAPPIA

(ABF)

architecte des bâtiments de France pour le département du Gers

Frédéric POULLE

(CAUE)

directeur du CAUE du Gers

Pierre BARDIAN

(La Ténarèze)

directeur de l'urbanisme et de l'habitat à la Communauté de communes de la Ténarèze

Marie GALAND

(La Ténarèze)

chargée de mission Petites Villes de Demain à la Communauté de communes de la Ténarèze

Présentation pédagogique

Ce carnet présente les travaux des étudiants des ateliers de projet des masters 1 et 2 « architecture, paysages et territoires soutenables » et de projets de fin d'études « projet architectural, qualité environnementale et paysagère » de l'ENSA de Toulouse, menés sur la commune de Valence-sur-Baïse, durant quatre semestres consécutifs de septembre 2020 à juin 2022.

Ces expériences pédagogiques ont été menées dans le cadre d'un partenariat avec la DREAL avec trois objectifs principaux :

- Contribuer à la formation des futurs architectes dans leur approche territoriale par le paysage Occitanie (le réseau paysage participe au financement de l'atelier à ce titre),
- Enrichir la réflexion urbaine, paysagère et architecturale sur et autour de la bastide de Valence-sur-Baïse qui est inscrite avec l'abbaye de Flaran dans le périmètre du Grand Site Occitanie « Armagnac, Abbaye et cités ».

En outre, dans le contexte de mise en action du programme « Petites villes de demain » porté par l'Etat et du contrat « Bourg-centre » engagé avec la région Occitanie, la commune Valence-sur-Baïse a invité les étudiants à porter leurs regards prospectifs et inventifs sur l'évolution de la bastide et de son territoire. Notamment, pour tisser de nouveaux liens entre la bastide et l'abbaye de Flaran, qui permettraient d'améliorer l'attractivité du centre-bourg tant en termes de tourisme que de nouveaux habitants. Il s'agissait notamment de repenser l'aménagement des espaces publics avec une composition et des usages plus équilibrés, permettant de redonner toute sa place au vivre-ensemble.

Le Conseil municipal de Valence-sur-Baïse avec les acteurs territoriaux gersois - le département, le CAUE, la communauté des communes de la Ténarèze - ont apporté leur expérience dans le renouvellement des modèles de développement du territoire gersois.

En s'appuyant sur une analyse du terrain et en contextualisant leurs propositions d'actions, notamment par la confrontation avec les acteurs et les habitants lors des ateliers « In situ », les étudiants ont exploré différentes stratégies de développement pour la commune : organisation des différents quartiers, aménagement de l'espace, typologies de bâti, vie quotidienne et événements... Puis dans une vision prospective et innovante, ils ont élaboré des projets à différentes échelles du territoire, depuis le grand paysage jusqu'à la parcelle afin d'imaginer les différentes pistes d'évolution de la Bastide.



Visite commentée de la bastide auprès des étudiants, par Ayremic Guillot, guide conférencier et élu au conseil municipal Valencien, septembre 2020.

Equipe enseignante

Frédéric BONNEAUD	architecte, maître de conférences
Chrystel CHARRAT	architecte, intervenante extérieure
Sylvie DUMONS	architecte paysagiste, maîtresse de conférences
Tathiane MARTINS	architecte, maîtresse de conférences
Manon RAIMBAULT	architecte, maîtresse de conférences associée
Juan Carlos ROJAS ARIAS	architecte géographe maître de conférences (coord. S10/PFE)
Nadia SBITI	architecte urbaniste, maîtresse de conférences (coord. S7/S9)
Catherine SOULA	paysagiste écologue urbaniste, maîtresse de conférences
Pascal THOURON	architecte, intervenant extérieur

Les ateliers de projet des masters 1 et 2 « architecture, paysages et territoires soutenable » et de projets de fin d'études « projet architectural, qualité environnementale et paysagère » de l'ENSA de Toulouse, visent par une implication et une mise en situation continues des étudiants, à :

- **Apprendre à identifier les potentiels, les ressources** matérielles et immatérielles que constituent la biodiversité naturelle et l'organisation sociale et culturelle du territoire étudié. Entreprendre un diagnostic détaillé à partir des lectures, observations et relevés collectifs issus de l'exploration et l'arpentage réalisés lors des ateliers « hors les murs » ;

- **Restituer des analyses à toutes les échelles de projet, spatiales** (du territoire à l'architecture) **et temporelles** (des fondations de l'abbaye puis de la bastide au Moyen âge jusqu'à nos jours), où est questionné l'aménagement du territoire : omniprésence de la voiture dans les espaces publics, juxtaposition de zones d'activités et de zones pavillonnaires sans lien avec la ville, vacances dans le centre-bourg, situation singulière des hameaux, mutations du paysage naturel et agricole, etc. ;

- **Scénariser** autour des usages pour créer des lieux, publics ou privés, rendant possible le « vivre ensemble » et le « faire société ». **Proposer un « récit communal »** prospectif et inventif ;

- **Concevoir un projet situé**, architectural et urbain, permettant une évolution des paysages et des formes bâties plus soutenables, pour un monde rural à la fois habité, vivant et résilient.

Ces ateliers permettent ainsi d'aborder toutes les étapes et tous les enjeux du projet de territoire au projet (r)urbain, du projet paysager au projet architectural, dans des territoires périurbains ou ruraux tels que ceux de Valence-sur-Baïse.

Les étudiants

S7/S9 2020-2021 : Antoine BERGUA, Alexandra DANILOVA, Sokharay ELL, Mathilde FRAYARD, Mélanie KUIJPERS, Louis LAPORTE-DAUBE, Kimfa LOURNG, Chloé MUET, Alicia PINIER, Anthony RAJOSAO, Marius ROUMIEU, Sunny SANTAGATI, Pierre SERFS-JAUNEAU, Anh-Tu TRAN

S10 2020-2021 : Justine GAILLARD, Ahizi Joseph Othniel KADIO, Attreissa Désiré KOFFI, Benjamin MAINGOT-CHARRIE, Thibault MARTINEZ

S7/S9 2021-2022 : Sandra ALVAREZ, Lucie BARNET, Élodie BERNARD, Serdar CHADOU, Camille CHAMBON, Youcef EL ALEM, Mathilde FRAYARD, José GARCIA-LAZARO, Nassima HADDOUD, Eduardo MORENO

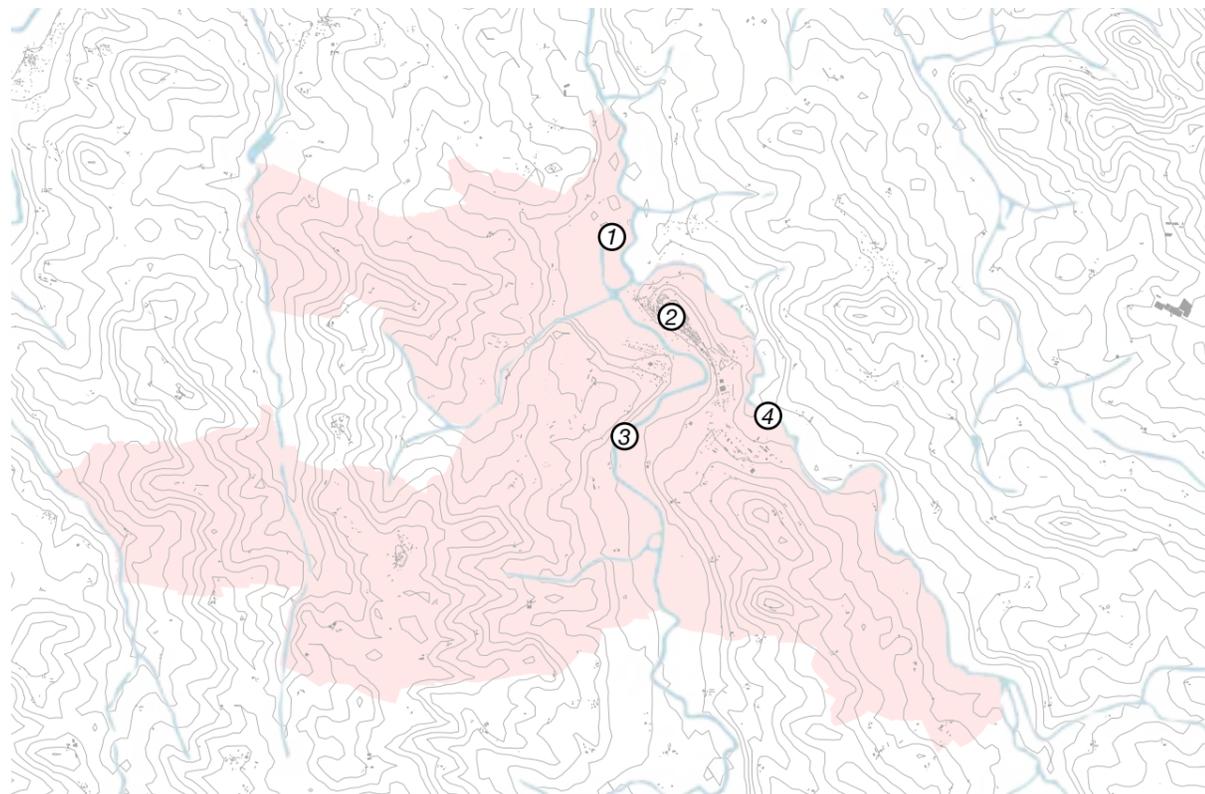
S10 2021-2022 : Youcef EL ALEM

LA BASTIDE ET SON TERRITOIRE

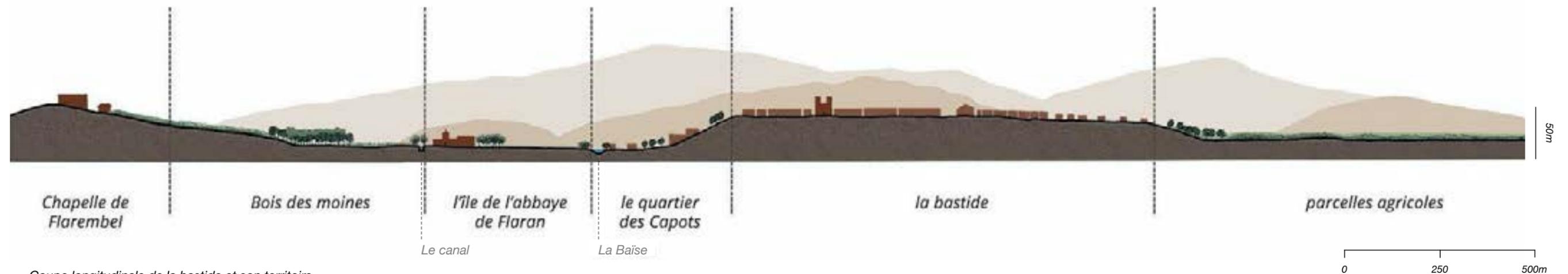
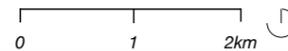


Valence-sur-Baïse dans le département du Gers

- 1 - l'abbaye de Flaran
- 2 - la bastide
- 3 - la vallée de la Baïse
- 4 - la vallée de l'Auloue
- territoire communal



Valence-sur-Baïse et l'abbaye de Flaran dans leur environnement



Coupe longitudinale de la bastide et son territoire

Une bastide à la confluence de la Baïse et de l'Auloue

Située au Nord du département du Gers, dans la communauté de communes de la Ténarèze, Valence-sur-Baïse compte aujourd'hui 1131 habitants. Bastide fondée en 1274 par l'abbé de Flaran et le comte d'Armagnac, elle est édifiée sur un éperon calcaire qui domine la confluence de la Baïse et de l'Auloue. Cette situation stratégique, due notamment à la présence toute proche de l'Abbaye de Flaran, fondée en 1151 par les moines Cisterciens de l'abbaye de l'Escaladieu, lui procurera plusieurs siècles durant, un fort développement économique et démographique à l'abri de ses remparts.

Le terroir agricole très diversifié et la Baïse sont à la base de cet essor économique, amplifié dans les années 1830 par l'aménagement de la Baïse en voie navigable jusqu'à la Garonne, sous l'impulsion du sous-préfet Haussmann. Le port de Valence-sur-Baïse, terminus de la voie, verra transiter pendant de nombreuses années des tonnes de marchandises qui profiteront à l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, la Baïse est toujours navigable mais y circulent majoritairement des bateaux de plaisance.

L'évolution démographique se poursuivra au sein de la bastide, avec un maximum atteint dans la 2ème moitié du XIXème siècle (plus de 1700 habitants). Elle s'est globalement stabilisée au XXème siècle entre 1100 et 1200 habitants. Mais comme souvent ailleurs, le renouvellement des habitants se fera au détriment de la bastide « intra muros » avec des logements pavillonnaires en périphérie, sous forme dispersée puis organisée en opérations de lotissement. Ce développement, en rupture avec la typologie urbaine très spécifique et dense de la bastide, contribuera à brouiller l'image de la ville historique.

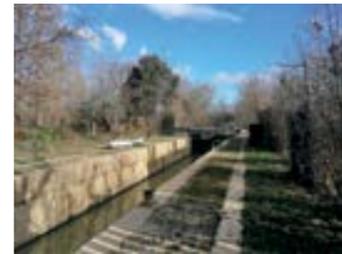
Une bastide en quête de reconnaissance



L'abbaye de Flaran



L'église Saint Jean-Baptiste sur la place centrale



L'écluse



La bastide depuis la chapelle de Flarembel



Le port



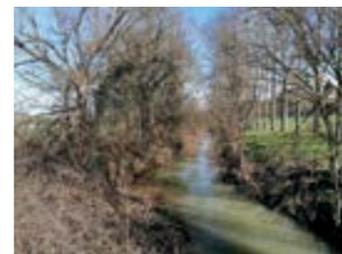
Retenues d'eau et prairies



Champs et bocages



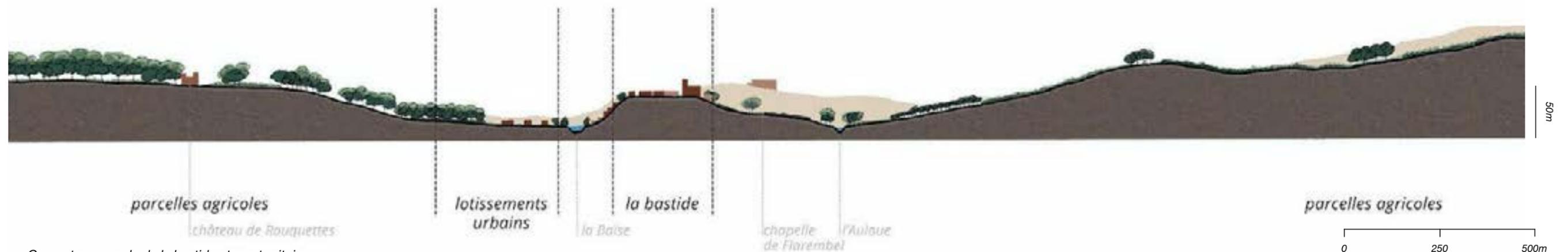
Chapelle de Canonge



Le canal et sa ripisylve

Valence-sur-Baïse bénéficie d'une situation favorable dans le maillage du Pays d'Armagnac : elle est identifiée comme un pôle de services secondaires et un pôle de proximité au sein de la communauté de communes de la Ténarèze. Elle offre à sa population les services et les équipements essentiels dans un bassin de vie rural dont l'activité agricole reste majoritaire aujourd'hui.

De plus, elle est répertoriée avec l'Abbaye et la Baïse, parmi les sites emblématiques du territoire gersois, également inscrits par la région dans le grand site Occitanie « Armagnac Abbaye et Cités ». A ce titre, la commune de Valence-sur-Baïse porte la double ambition de poursuivre son rayonnement culturel et touristique et de développer son attractivité tout en maintenant son cadre de vie agréable pour ses habitants.



Coupe transversale de la bastide et son territoire

QUATRE REGARDS SUR VALENCE-SUR-BAÏSE

L'eau, de l'origine au développement

Un territoire façonné par l'eau

Le territoire du Gers présente une morphologie caractéristique, avec de longues vallées qui partent du plateau de Lannemezan dans les hautes Pyrénées au sud et vont vers la Garonne au nord. Ces vallées rayonnent selon une disposition caractéristique, dite de « l'éventail gersois ».

Le département est ainsi façonné par de nombreuses rivières, presque parallèles et de dimensions comparables, qui viennent creuser le substrat géologique constitué de « molasses », ou accumulation des matériaux issus de l'érosion des Pyrénées.

Côté nord du département, il y a environ 20 millions d'années, de grands lacs se sont formés, laissant après eux de grands bancs de calcaires lacustres.

C'est sur le sommet d'un de ces bancs rocheux, façonné en éperon par la Baïse et l'Auloue, que la bastide a été construite. Culminant à une quarantaine de mètres au-dessus des deux rivières, elle est ainsi protégée des inondations. Les remparts et les maisons s'appuient sur le socle calcaire, avec un mélange intime entre les pans rocheux et les maçonneries.

C'est au pied de la pointe nord de la bastide que les deux rivières confluent. Et c'est un peu en aval de cette confluence que l'abbaye de Flaran est quant à elle implantée, sur un léger tertre entre la rivière et le canal du moulin, tertre qui devient une « île » lors des crues de la Baïse.

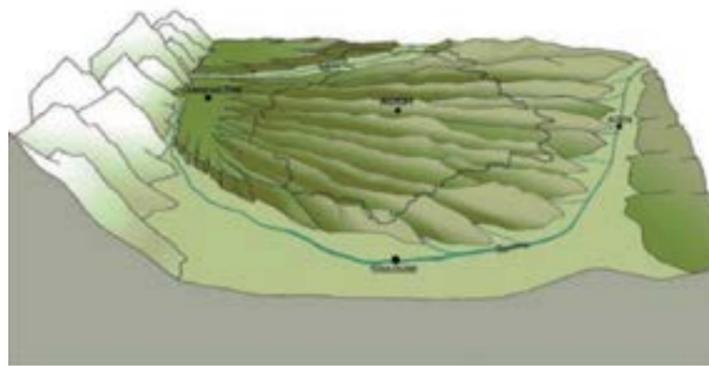
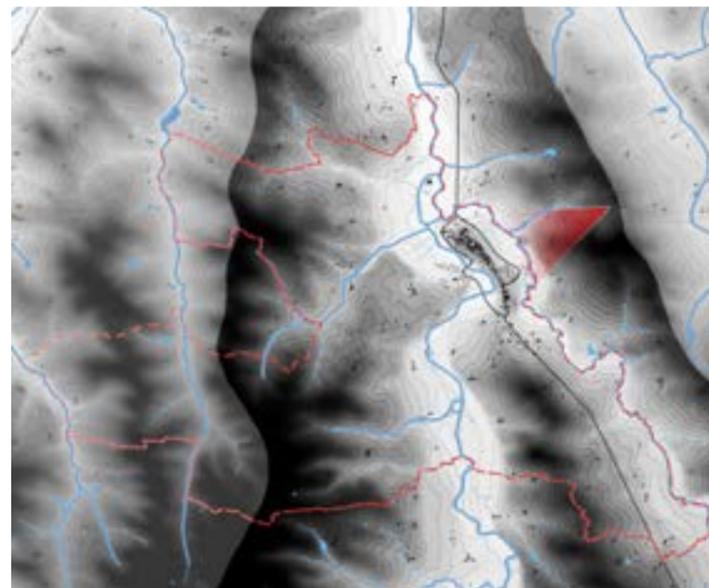


Illustration de l'éventail gersois
source : Atlas des paysages du Gers



Les vallées cultivées du département
source : Atlas des paysages du Gers



Carte des vallées façonnées par les cours d'eau 0 1 2km

- Cours d'eau
- - - Limite communale
- Courbes de niveaux
- Dénivelé de 70 à 230m
- ▶ Point de vue Maignaut Tauzia



Ripisylve de la Baïse et de l'Auloue



Le moulin de Maignaut



Le port



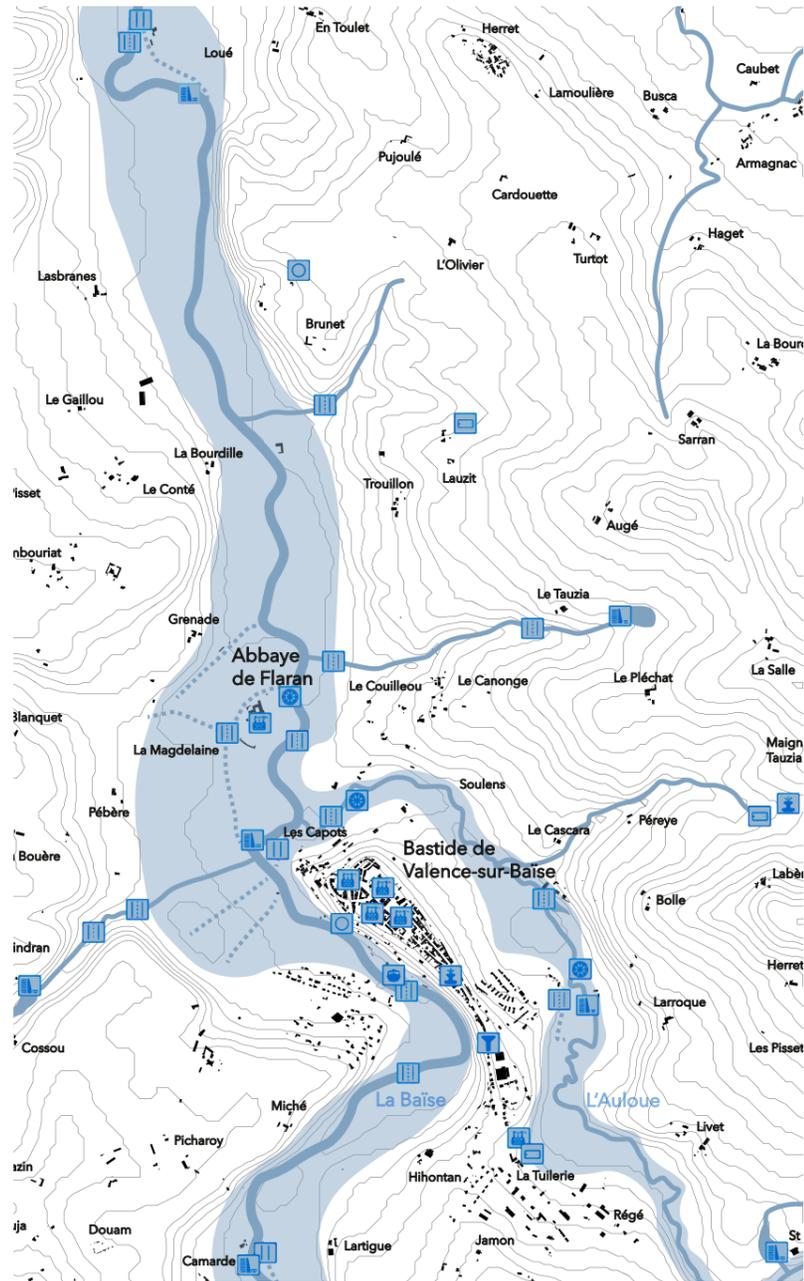
La retenue d'eau



L'écluse



Le puit



Carte des lieux d'usages liés à l'eau

0 250 500m

- | | | | |
|--|------------------------|--|---------------------|
| | Cours d'eau naturel | | Ecluse |
| | Cours d'eau artificiel | | Retenue d'eau |
| | Zone inondable | | Station d'épuration |
| | Fontaine | | Château d'eau |
| | Puit | | Port |
| | Moulin | | Pont |
| | Lavoir | | |

L'eau comme ressource utilisé par l'Homme

La présence d'un cours d'eau est l'un des principaux arguments pour l'établissement humain sur le territoire. Il constitue une véritable ressource pour l'irrigation des cultures, le fonctionnement des moulins, le transport de marchandises ou de passagers. L'ensemble de la vallée est en outre fertilisée par le dépôt de limons amenés par la rivière, sur une grande épaisseur. Les hommes, et notamment les moines de l'abbaye, ont su mettre à profit cette ressource : ils ont drainé et mis en valeur les terres et laissé de nombreux édifices et aménagements qui constituent un patrimoine unique : chaussée, canaux, écluses, moulins, ponts, puits, lavoirs, fontaines ...

Les puits sont présents en grand nombre dans la bastide ; ils permettent de puiser dans une nappe d'eau alimentée par l'infiltration de la roche calcaire sur laquelle la bastide est construite. Avec les fontaines et les lavoirs, les puits permettaient l'alimentation en eau des habitants et formaient de véritables lieux de rencontres quotidiennes. Aujourd'hui inutilisés, peu valorisés et souvent détruits, ils témoignent de leurs usages passés et constituent un patrimoine caractéristique de la bastide.

Quatre moulins sont implantés sur la Baïse et l'Auloue à proximité de la bastide : le moulin de l'abbaye de Flaran, de Maignaut, de Tauzia ainsi que celui de Camarade.

Ils sont alimentés grâce à un ensemble d'aménagements qui constituent des composantes remarquables du patrimoine et des paysages : une chaussée en travers du lit de la rivière qui permet capter une partie de l'eau ; cette eau est acheminée dans un canal horizontal jusqu'au moulin ; au droit du moulin, l'eau fait une chute qui actionne la roue. Puis en aval du moulin, l'eau est directement ou par l'intermédiaire d'un autre canal, restituée à la rivière.

Grâce à l'aménagement et la consolidation des berges de la Baïse ainsi que la construction des écluses et des ports, le transport fluvial a été un moteur des activités commerciales de la vallée. Cependant, avec la concurrence des transports routiers, le fret fluvial a été abandonné. Il est aujourd'hui remplacé par le tourisme fluvial. Cette activité, ainsi que le canoë, est aujourd'hui un des éléments très attractifs de la vallée pour laquelle Valence-sur-Baïse joue un rôle important puisque son port est « terminus amont » du cours navigable.

Ces activités sont toutefois dépendantes d'un système très coûteux lié au maintien des installations qui permet le soutien d'étiage de la rivière en été et l'entretien des berges et des écluses.

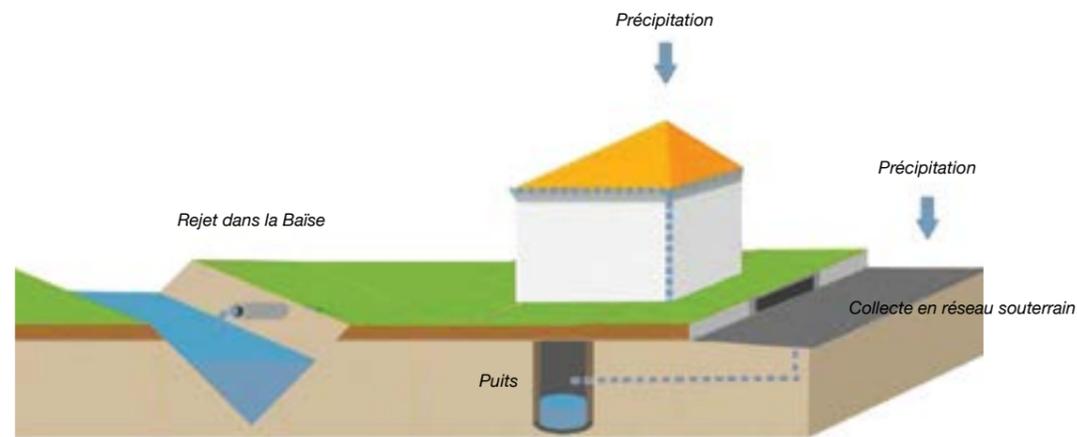


Schéma du réseau séparatif

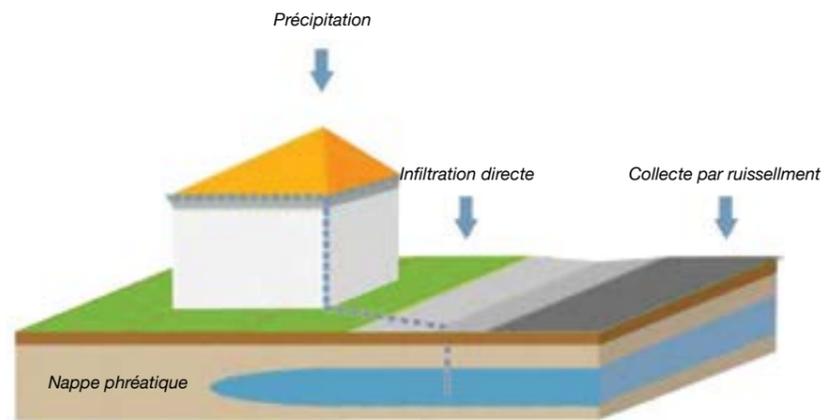


Schéma du réseau aérien

L'eau pluviale et son utilisation

Le cheminement de l'eau de pluie dans la bastide est guidé depuis les toitures en tuiles terre cuite, couronnées de génoises vers un réseau séparatif souterrain qui se jette dans des fossés connectés à la Baïse.

Un second chemin aérien guide les eaux de ruissellement le long des trottoirs et des caniveaux vers les espaces naturels, jardins et versants boisés de la bastide. L'eau de pluie tombe directement sur les surfaces végétales, pénètre dans la terre puis s'infiltre dans le socle calcaire. C'est au pied du banc calcaire et au contact des marnes imperméables, que se forme la nappe qui alimentait autrefois les puits de la ville. L'eau s'échappe ensuite sur les flancs de l'éperon rocheux et, elle est le plus souvent dirigée par les barbacanes et des canalisations qui permettent de la rejeter à l'extérieur des remparts.

Cependant, l'augmentation importante des surfaces imperméables dans la bastide a provoqué une augmentation des volumes et de la vitesse des eaux de pluie sur les versants, ainsi que de nombreuses pathologies directement visibles sur les flancs de l'éperon rocheux, sur les soutènements et sur certaines voiries.



La porte de l'hérisson, érosion de l'éperon rocheux



La rue Pasteur, une chaussée endommagée

QUATRE REGARDS SUR VALENCE-SUR-BAÏSE

Les paysages, depuis et vers la bastide

La morphologie spécifique du territoire gersois selon « l'éventail gascon » avec des vallées allongées du sud au nord constitue la caractéristique majeure des paysages gersois. Les vallées de la Baïse et de l'Aulouze suivent cette orientation particulière et leurs crêtes allongées cloisonnent et orientent les vues. En fond de vallée, les rivières serpentent de village en village. Le paysage est également structuré par différentes strates végétales, notamment les ripisylves sinueuses des rivières.

Un grand paysage agricole

Le territoire gersois connaît depuis longtemps une forte activité agricole, due à la nature des sols très fertiles, à l'orientation des pentes et à son climat favorable. Aujourd'hui, les parcelles sont de grande taille avec des cultures peu diversifiées : vignes, céréales, oléagineux et très peu de maraîchage ou de vergers.

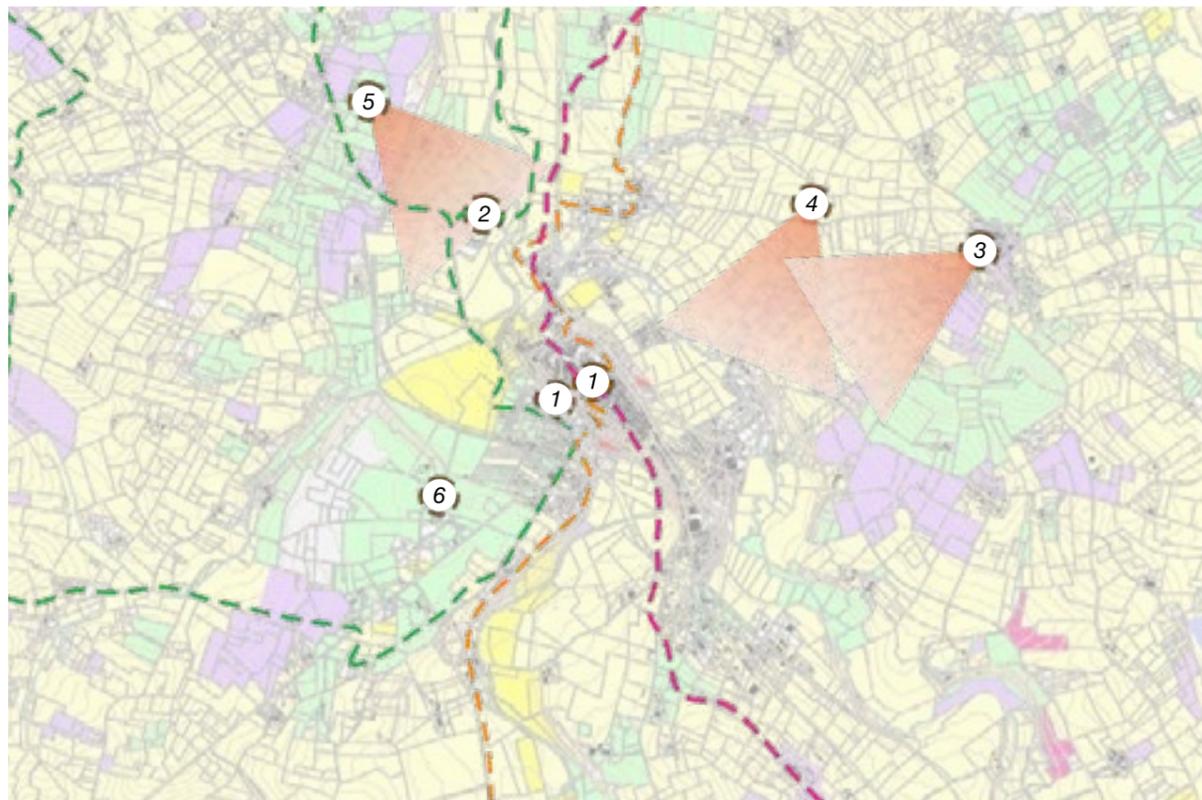
Les haies bocagères qui délimitaient les parcelles agricoles, ont disparu en grand nombre soit près de 15 000km ces cinquante dernières années dans tout le département du Gers. Ces haies, composées d'arbres et d'arbustes, offrent de nombreux avantages. Elles permettent la diminution de l'érosion des sols, la conservation de l'humidité, la fertilisation des sols, le refuge de très nombreux êtres vivants (mammifères de diverses tailles, reptiles, oiseaux, insectes...) ; elles constituent une réserve en nourriture et en bois pour les animaux et les hommes ; elles procurent également de l'ombre pour les animaux d'élevage.

Le paysage gersois est constitué également de forêts qui occupent les berges, ou ripisylves, qui soulignent la forme et la trajectoire des rivières et ruisseaux. Elles sont composées d'essences spécifiques aux zones humides, telles les saules, l'aulne, le peuplier, le frêne ou l'érable sycomore.

Certains grands arbres constituent des repères, ce sont les «arbres rois» de la campagne, qui ponctuent le paysage à l'angle des parcelles, le long des chemins, près des fontaines, des croix, etc. Les alignements d'arbres, quant à eux, soulignent une route, un chemin ou un talus.

Sur le territoire de Valence-sur-Baïse, la végétation qui borde les berges est la plus importante, et elle a un rôle structurant et directif dans le paysage majoritairement cultivé.

Les routes et les chemins forment un maillage également structurant du territoire. Malheureusement, le réseau de chemins aujourd'hui très fragmenté et peu visible, ne dessert que partiellement la bastide(1). Il offre néanmoins, de nombreux points de vue sur celle-ci, depuis : le château de Tauzia (4), le hameau de Maignaut Tauzia (3), la chapelle de Flarambel (5), le château de Rouquettes (10) ou encore le village de Cassaigne (7). Depuis l'abbaye de Flaran (2), située en contrebas et dissimulée dans un écrin boisé, les relations visuelles se font au gré du relief créé par la Baïse.



Carte du paysage agricole, source : Données de Claude Laffargue

0 500 1000m

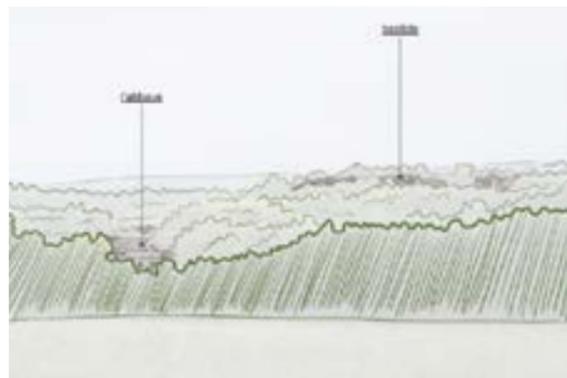
- Cultures
- Maïs
- Prairies
- Vergers
- Vignes
- Légumes/fleurs
- Point de vue
- Patrimoine remarquable
- Sentier de la Baïse
- Chemin équestre
- GR Coeur de Gascogne



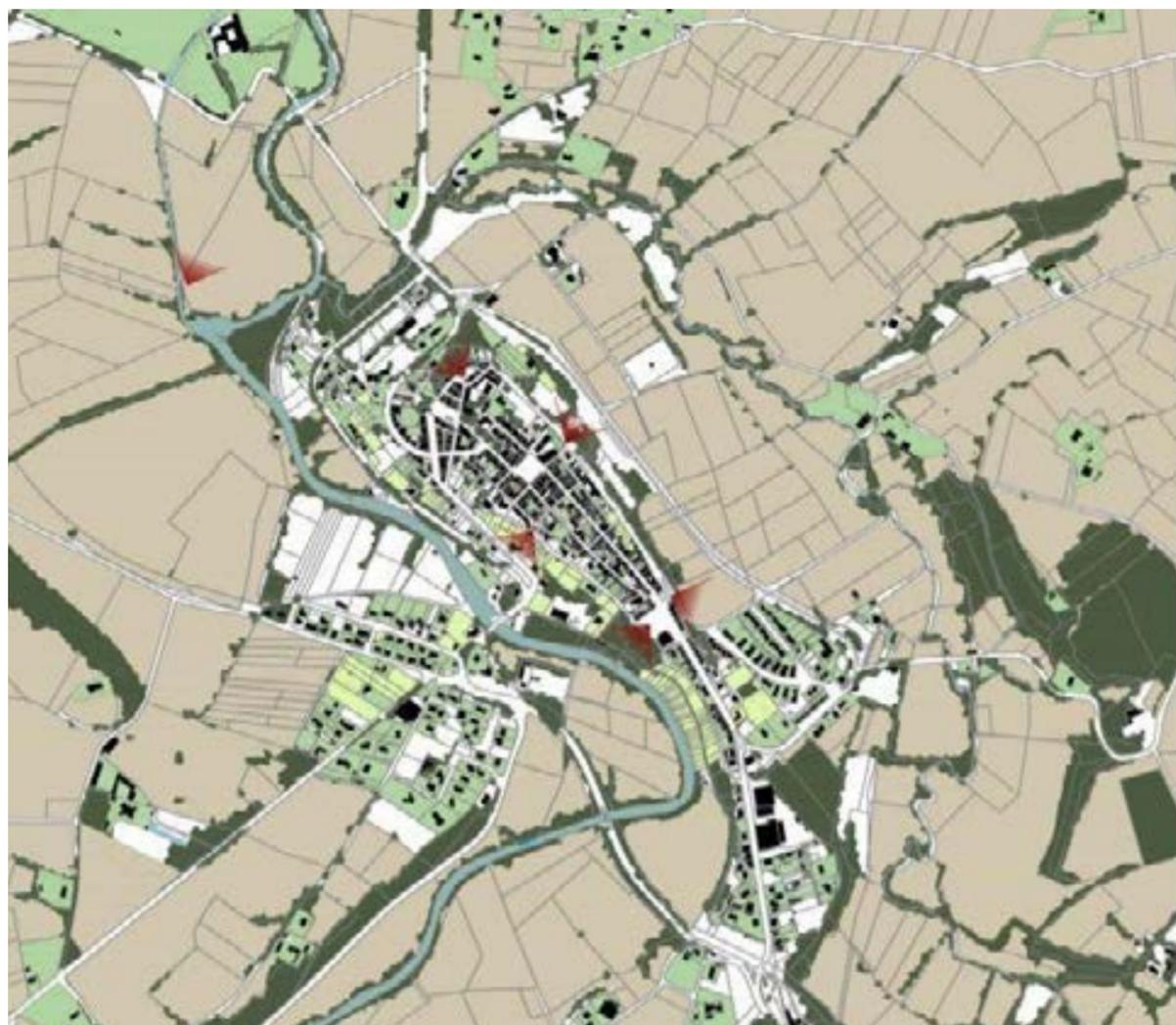
Le pont vers l'abbaye



L'abbaye...



et la bastide depuis la chapelle de Flarambel



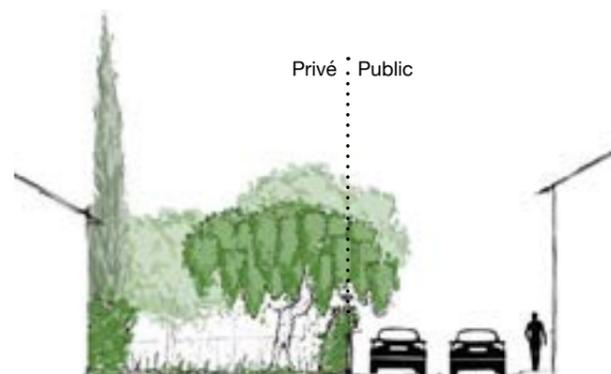
Carte de la végétation sur la commune de Valence-sur-Baïse

0 250 500m

- Bois et arbres de hauts jets
- Espaces jardinés
- Jardins potagers
- Champs agricoles
- Point de vue



La place minérale de l'Hôtel de ville



Contraste entre la rue et les jardins

Une bastide minérale dans son écrin végétal

La bastide qui domine la vallée, sans pour autant être aussi haute que les crêtes aux alentours, offre un autre regard sur le paysage. Son implantation stratégique ainsi que ses remparts naturels puis bâtis, lui permettent de voir et d'être vue.

À l'inverse, l'abbaye dissimulée entre les arbres est isolée sur un léger promontoire entre la Baïse et le canal.

La végétation est omniprésente aux abords de la bastide. La ripisylve souligne la Baïse et l'Auloue, les arbres d'alignement composés principalement de platanes bordent les routes. Des arbres remarquables - de très beaux cèdres, des pins, des marronniers - émergent et forment des repères depuis l'extérieur. Des taillis composés de chênes, de tilleuls, de frênes, d'érables, de figuiers, de noisetiers, entourent également la bastide. Cette végétation sauvage est implantée sur les espaces non utilisés car difficilement accessibles et très pentus. Autrefois, ces pentes étaient dégagées pour surveiller la vallée et le bois coupé était utilisé pour le chauffage et la construction.

Cet écrin vert qui se déploie autour de la bastide donne l'impression d'une végétation dense lorsqu'elle est observée depuis les environs. Néanmoins, une fois au cœur du bourg, la perception change, le minéral prend le dessus. Les espaces publics du centre historique ne comportent que très peu de végétation, la majorité des arbres étant dans les jardins privés en cœur d'îlots (schéma ci-contre). De plus, les alignements de façades, les murs de clôtures limitent leur perception.

Les jardins potagers des particuliers constituent une autre forme de végétation, quelques-uns se situent dans la bastide mais la plupart sont implantés sur des terrasses autour de la bastide ou le long de la Baïse.

Les points de vue depuis la bastide sur le grand paysage sont nombreux : le belvédère de l'église permet d'avoir une vue à 360° sur la vallée ; le point de vue depuis la porte du Hérisson ouvre vers le sud, la vallée de la Baïse et le château Rouquettes, tout comme la place des Pyrénées ; une brèche dans la végétation sur le boulevard nord permet d'apercevoir le château de Tauzia au nord-est et la vallée de l'Auloue ; la place Voltaire orientée nord-ouest offre à travers la végétation une vue vers la confluence des deux rivières. Les fenêtres paysagères foisonnent au sein de Valence-sur-Baïse ainsi que les points de vue depuis la campagne aux alentours. Ils peuvent jouer un rôle essentiel dans l'attractivité de la bastide (comme indiqué ci-après dans la carte des orientations pour Valence-sur-Baïse).

QUATRE REGARDS SUR VALENCE-SUR-BAÏSE

Les patrimoines, à travers l'évolution de la ville

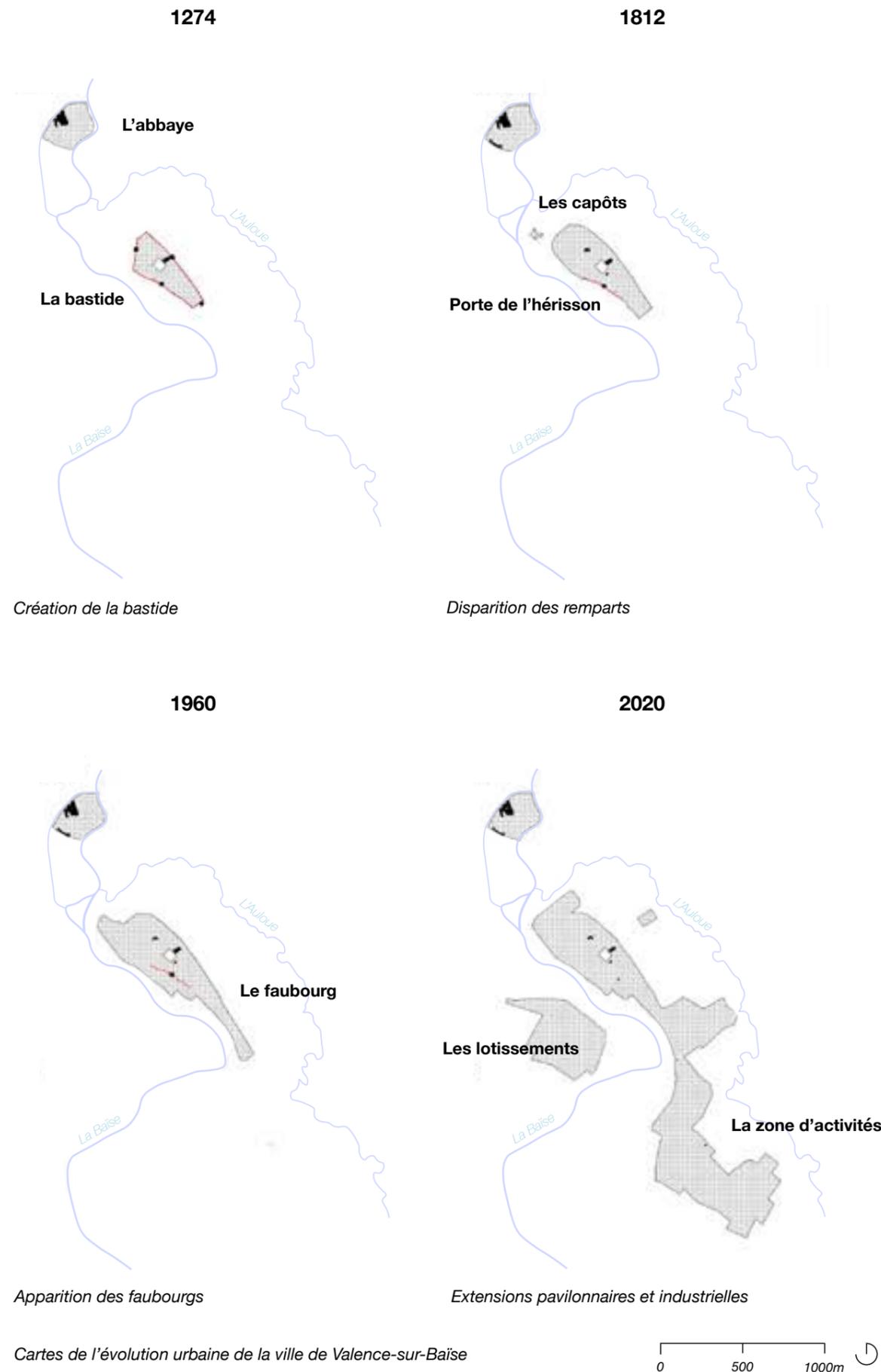
La fondation du territoire

L'implantation de l'abbaye s'est faite sur un lieu stratégique de la vallée de la Baïse, non loin de la confluence avec l'Auloue, à mi-distance entre les deux lignes de crêtes. Une idée forte de la spiritualité cistercienne est la vie en autarcie, reculée du monde extérieur. C'est pourquoi, très vite les moines vont réaliser des aménagements divers, afin de concentrer autour du monastère tout le nécessaire pour qu'ils n'aient jamais à en sortir : création d'un canal pour alimenter le moulin et irriguer les champs, potagers, ateliers pour divers métiers, etc. Les cisterciens vont donc constituer une véritable «île», délimitée d'une part par la Baïse et d'autre part par le canal. Cependant, cette idée de vivre en autarcie n'exclut pas le développement du territoire alentour. Par son établissement, l'abbaye permet l'implantation de nombreuses granges et métairies dans ses environs, dont les principales sont la Magdeleine, la Bourdille, la Gibra. Cette île de Flaran est aujourd'hui un site classé de la région Occitanie depuis 1914.

Ainsi, la fondation de l'abbaye va être le véritable moteur du développement du territoire. La bastide de Valence-sur-Baïse est érigée, en 1274 grâce au paréage entre l'abbé de Flaran (le propriétaire des terres) et le comte d'Armagnac (seigneur éminent des lieux), avec l'objectif de rayonner et de constituer un pôle attractif dans la région. Son implantation sur l'éperon rocheux lui permet d'être en relation privilégiée avec l'abbaye, tout en surplombant la vallée. Pour permettre sa prospérité et sa sécurité, surtout durant le conflit franco-anglais de la période moyenne-âgeuse, la bastide de Valence-sur-Baïse vient se munir de remparts. Ces derniers enserrment la ville et sont uniquement interrompus par quatre portes qui permettent d'accéder au cœur de la bastide, dont ne subsiste aujourd'hui que la seule porte de l'Hérisson (ou porte d'Espagne au sud de la bastide). Les pans de falaises calcaires qui cernent le site de la bastide au-dessous des remparts protègent aussi la bastide des attaques extérieures. Ces éléments permettent de comprendre l'histoire du lieu et constituent son identité patrimoniale, à la fois matérielle et immatérielle. Des vestiges subsistent aujourd'hui pour en témoigner.

Les évolutions récentes de l'urbanisation et de l'architecture ont rendu moins lisible l'identité patrimoniale du lieu. D'une forme urbaine claire (une bastide entourée de remparts), Valence-sur-Baïse est passée à une forme urbaine aux contours distendus du fait de l'étalement urbain.

Certains édifices qui faisaient autrefois l'identité du lieu ont disparu, notamment la halle de la place principale, les portes (de Flaran à l'ouest, de Mignaut au nord et de la Tour à l'est), de nombreux puits et lavoirs, etc.

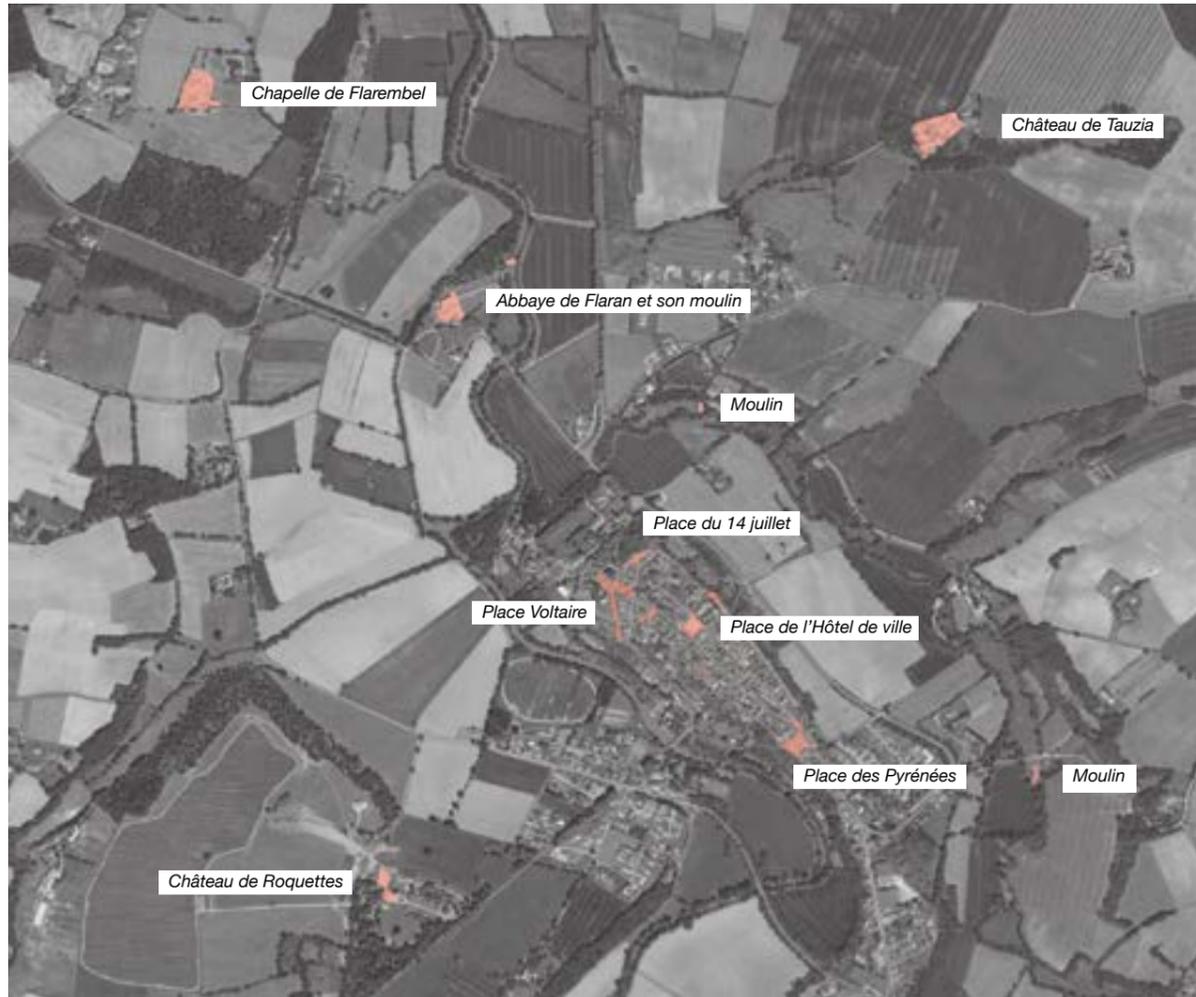




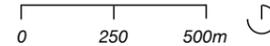
Place du 14 juillet



Place Voltaire



Carte des lieux remarquables majeurs de la commune



Place de l'Hôtel de ville - Coeur battant du bourg



Place des Pyrénées

Un patrimoine en archipels

De nombreux édifices architecturaux et ouvrages d'art ont été construits au fil du temps pour répondre aux besoins et aux usages en lien avec les modes de vie des habitants dans l'enceinte de la bastide et dans les espaces ruraux environnants.

Au centre de la bastide, se trouvent divers édifices remarquables, tels que l'église Saint-Jean-Baptiste, les arcades de la place de l'hôtel de ville, les remparts, la porte de l'Hérisson, de belles demeures anciennes (l'Oustal, la maison Lauzun,...) mais aussi les puits, les anciens bains privés et le lavoir Hount de Las. Implantés sur des places, placettes ou sur les tours de ville, l'ensemble de ces composantes du patrimoine prennent une place importante dans le cadre de vie quotidien des habitants.

A l'échelle du territoire, les éléments de patrimoine forment un maillage autour de la bastide. Avec l'abbaye de Flaran, ont été édifiés le château de Rouquettes, le château de Léberon avec la chapelle de Flarembel ou encore le château fort de Tauzia aujourd'hui en ruine. De par la forte présence de l'eau, le territoire est ponctué de plusieurs moulins et lavoirs, comme celui de Hount de Las. Contrairement au patrimoine bâti de la bastide, dont les abords sont principalement minéraux, les éléments de patrimoine situés à l'extérieur sont entourés par une végétation abondante. Certains sont peu entretenus et le développement non contrôlé de la végétation peut menacer ces édifices.

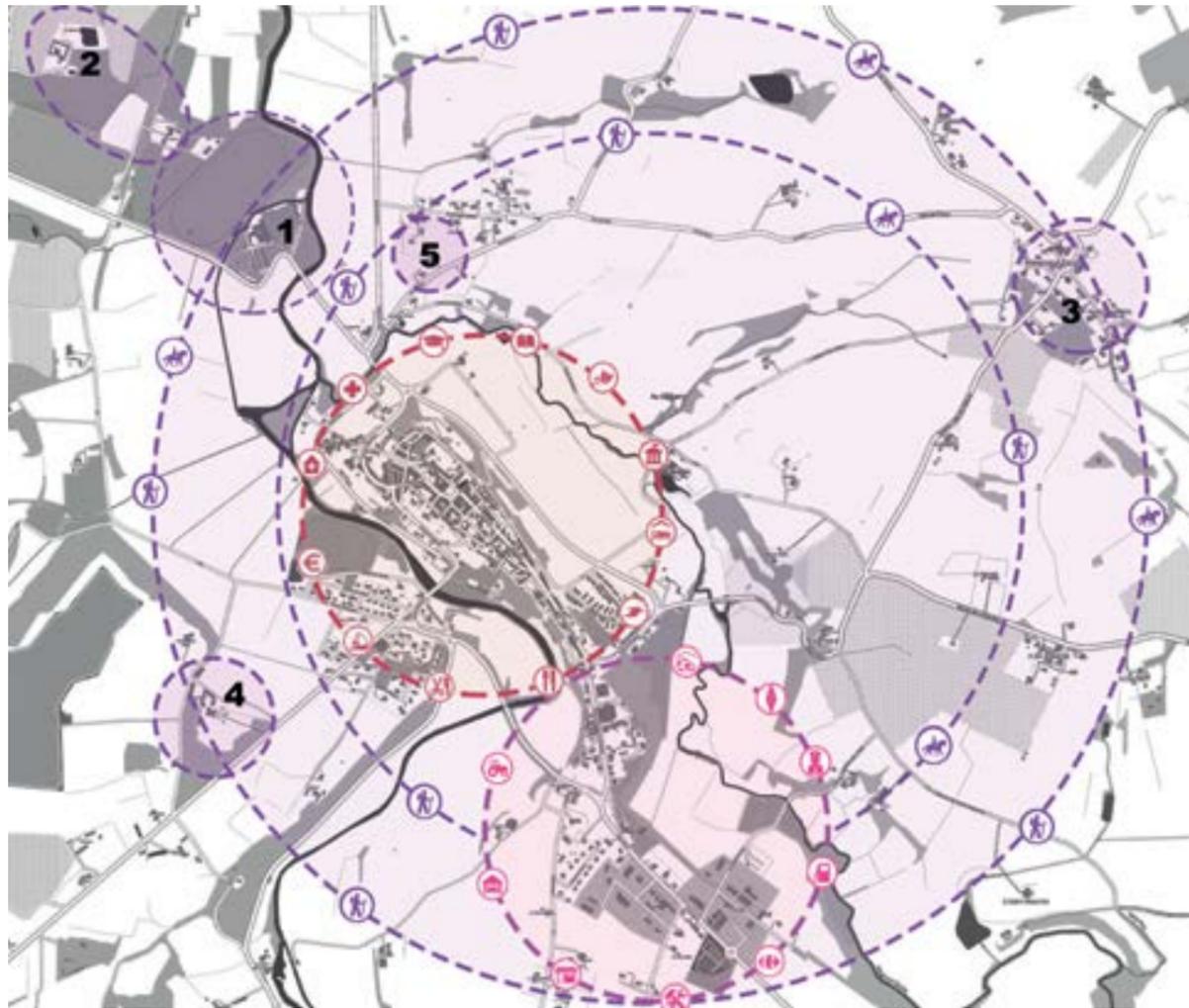
Ainsi, Valence-sur-Baïse présente dans son centre-bourg comme sur son territoire un archipel de composantes patrimoniales isolées.

Certains lieux dans la bastide sont les points clés pour la dynamisation de la ville : la place centrale avec l'église, la mairie, les arcades avec les commerces et les restaurants, le jardin botanique, les remparts avec la porte de l'Hérisson, le port (terminus de la voie navigable de la Baïse), la place Voltaire, la place des Pyrénées, le boulevard nord.

De même, la rénovation du bâti ancien est un enjeu important pour regagner des habitants au sein de la bastide, souvent délaissée au profit de l'habitat pavillonnaire.

À l'écart de la bastide, l'abbaye de Flaran, haut lieu touristique du Gers, est un atout majeur, mais il ne profite pas suffisamment à la dynamique du bourg.

Il est important que l'ensemble du patrimoine bâti soit davantage protégé et valorisé, car il représente un atout majeur pour affirmer l'identité de la commune, et il peut jouer un rôle important pour sa revitalisation, en synergie avec l'abbaye.



Carte des points d'attractivité dans Valence-sur-Baïse

0 250 500m

- Polarité du centre-bourg (service public, santé, scolaire, commerces, restaurants, hébergement et port)
- Polarité de la zone d'activité (commerces, entreprises, hébergements, loisirs...)
- Polarité du territoire (abbaye, châteaux, chapelles, promenades...)

- 1 - Abbaye de Flaran
- 2 - Château de Léberon et chapelle de Flarembel
- 3 - Castelnau de Maignaut Tausia
- 4 - Château de Rouquette
- 5 - Moulin de Tausia



Le "d'Artagnan"



Le château de Léberon et ses vignobles



Le chemin pédestre de la Baïse

Au-delà d'un patrimoine bâti

Ancrée dans son territoire depuis plusieurs siècles, la commune de Valence-sur-Baïse a pu voir grandir une culture gersoise et peut aujourd'hui continuer à la transmettre et à la développer, à travers ses nombreux événements culturels et sa gastronomie.

Par son utilisation, la toponymie permet une mémoire des langues, des lieux ou encore des usages et elle témoigne de l'histoire spécifique de chaque lieu. Les bastides gasconnes ont souvent emprunté leur nom à des villes prestigieuses de l'Europe, comme Barcelonne-du-Gers, Grenade, Boulogne, ... et Valence-sur-Baïse emprunté à la ville espagnole. Dans beaucoup de cas, les toponymes sont de précieux témoins d'activités humaines disparues, comme par exemple la rue des remparts ou le boulevard Nord qui marque les anciennes limites de la bastide ; mais également la route neuve, qui a permis le contournement de la ville en contrebas de l'éperon rocheux. Le site de la Tuilerie au sud de la bastide a gardé la mémoire de l'endroit où l'on fabriquait les tuiles comme dans la plupart des villes gersoises. Enfin Lartigue, lieu défriché en gascon, indique un des lieux où la forêt a été supprimée pour étendre les cultures.

De même, les places principales du bourg permettent d'indiquer des usages comme la place de l'hôtel de ville ou bien des ouvertures sur le paysage avec la place des Pyrénées. Ou encore, la dénomination de certains quartiers comme celui des capots, à la limite nord de la bastide, qui accueillait autrefois les malades pour éviter la propagation des épidémies dans le centre-bourg. Ces lieux sont tout autant de marqueurs des usages passés que les visiteurs et habitants apprécient imaginer.

La commune de Valence-sur-Baïse est pourvue de nombreux équipements, commerces et services situés en son centre-bourg : les écoles maternelle et primaire, la maison de santé, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, le syndicat d'initiative, l'espace bastide...; ainsi qu'un tissu associatif riche et dynamique (les motivés, la CAVEA,...) qui propose de nombreuses activités socioculturelles et sportives aux habitants et des événements qui participent à l'attractivité de la bastide ("Valence ton slam", "les automnales," ...).

Cependant, le centre-bourg connaît aujourd'hui quelques fragilités en raison de la faible durée de vie de certains commerces. Quant aux commerces et services stables de la commune, ils respectent des horaires d'ouvertures peu flexibles, contraignant pour les touristes et visiteurs de passage. Le pôle d'activités situé en périphérie est quant à lui attractif en raison de sa facilité d'accès en voiture. Il manque néanmoins d'accessibilité pour les piétons et il s'intègre dans des paysages urbains beaucoup plus banalisés.

Autour du bourg, la commune regroupe des lieux d'intérêts participant à l'attractivité du territoire. Ces lieux ont la particularité d'être immergés dans un environnement naturel, s'abstrayant des contraintes du centre dense et du pôle d'activités. La présence de gîtes, hôtels, camping ou centres équestres renforce l'attrait de Valence-sur-Baïse. Le port est également un des éléments importants de cette attractivité. Ses activités sont développées aujourd'hui vers le tourisme, le loisir et la plaisance grâce à la navigabilité de la Baïse. Le sentier de la Baïse, récemment réaménagé pour relier la bastide à l'abbaye, est également très fréquenté autant par les Valenciens que par les touristes de passage. Il se prolonge au nord le long de la rivière et permet de rejoindre Condom.

QUATRE REGARDS SUR VALENCE-SUR-BAÏSE

Les parcours, de la voiture au piéton

Les mobilités à l'échelle du territoire

La route départementale D930

Valence-sur-Baïse est desservie par la route départementale D930 qui relie Auch, capitale du Gers à la ville de Condom, sous-préfecture. La fréquentation de ces routes est comprise entre deux et quatre mille véhicules par jour. Deux déviations captent le transit aux entrées nord et sud de la bastide. Sur ces deux voies en grande partie à sens unique, les vitesses pratiquées sont importantes, et les traversées sont peu sécurisantes pour les piétons.

Routes secondaires rurales

Un tissu de routes rurales irrigue l'ensemble du territoire, reliant la bastide de Valence-sur-Baïse avec les différentes villes et villages qui l'entourent, telles que Maignaut-Tauzia, Saint-Puy, Beaucaire, Lagardère ou encore Cassaigne. Ces routes sont étroites avec de nombreux virages et une fréquentation moins importante que celle des routes départementales, ce qui favorise une circulation à vitesse moins rapide.

La voie navigable

Sur la rivière de la Baïse, une voie navigable permet la navigation de plaisance depuis le port de la ville de Saint-Léger, au droit de confluence de la Baïse avec la Garonne, jusqu'au terminus sur le port de Valence-sur-Baïse, en passant par les villes de Nérac et Condom, pendant la période entre avril et octobre de chaque année.

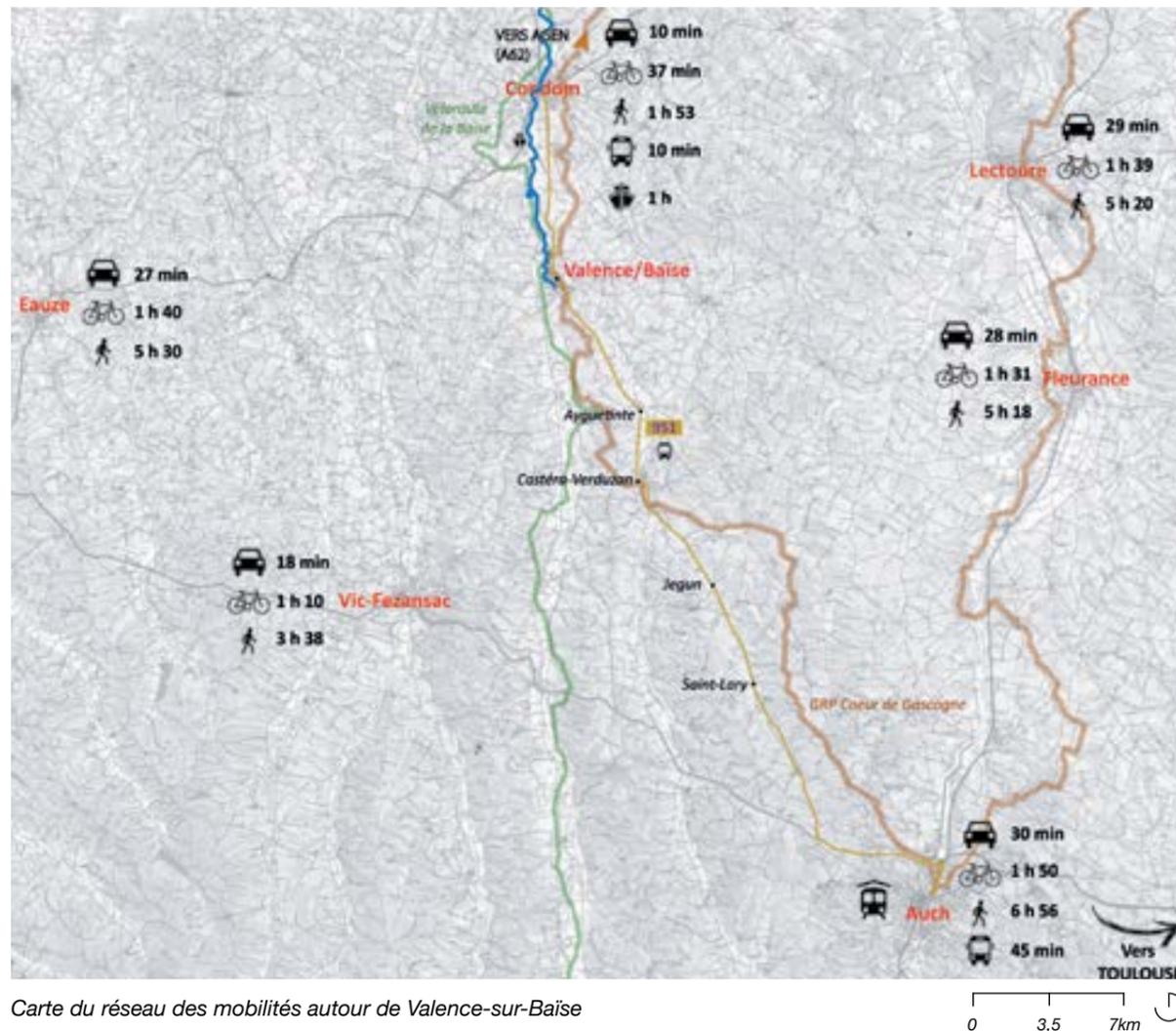
Les chemins de randonnée

La bastide est traversée par un grand circuit de randonnées - le GR de pays cœur de Gascogne - qui relie Valence avec plusieurs villes du département, notamment les villes de Condom et d'Auch, mais malheureusement ce circuit se confond par endroits avec les routes départementales, certaines des routes rurales peu fréquentées par les voitures mais aussi des routes départementales où la circulation piétonne devient très peu attractive.

En plus de cet itinéraire très connu, il existe de nombreux chemins ruraux non goudronnés, sentiers ou pistes agricoles accompagnés parfois de haies bocagères, qui offrent des possibilités de promenades sur la commune et ses alentours, notamment sur Maignaut-Tauzia, Beaucaire ou Cassaigne. Malheureusement, ses itinéraires sont discontinus car beaucoup de chemins ruraux ont disparu avec les remembrements et comportent des passages obligés sur les routes.

Les transports en commun

La ville de Valence-sur-Baïse est desservie par deux lignes de bus, permettant la connexion avec Condom (4 trajets/jour de 10 min) et avec les deux gares les plus proches : Agen au nord (55 min) et Auch au sud (4 trajets/jour de 52 min). En complément des lignes régulières déjà présentes, un réseau départemental de transport pour les collégiens et lycéens passe en plusieurs points de la commune. Même si le matin ce transport est réservé aux élèves, la journée tous les usagers ont la possibilité de l'emprunter.



Carte du réseau des mobilités autour de Valence-sur-Baïse

- Temps de trajet
- Ligne de bus régulière
- Voie navigable sur la Baïse
- Gr de coeur de Gascogne
- Vélo route de la Baïse



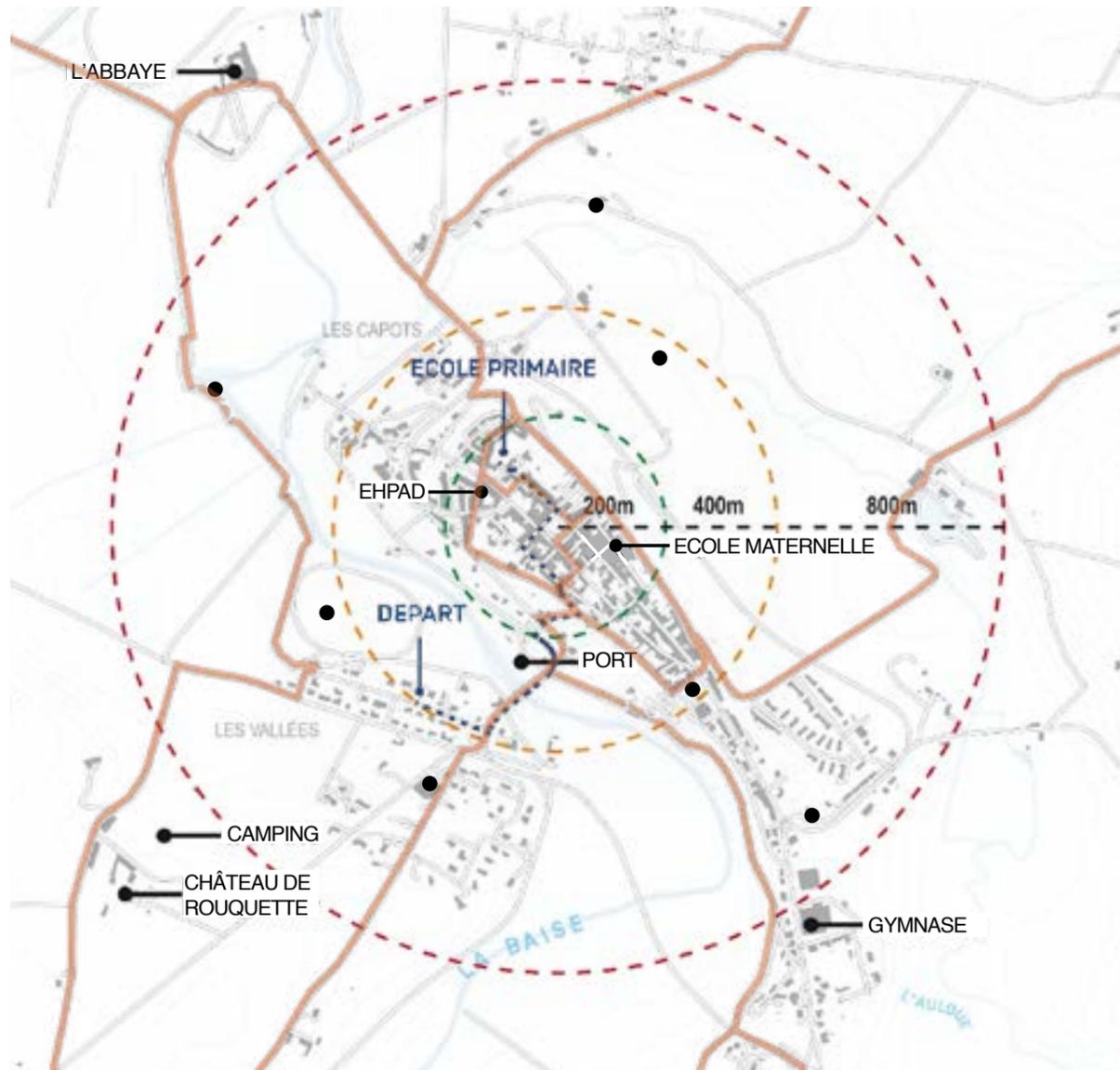
Chemin entre Tauzia et Valence-sur-Baïse



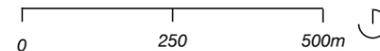
Carrefour sentier de la Baïse



Port de Valence-sur-Baïse



Carte de l'accessibilité à pied depuis et vers la bastide



- — Facilement accessible à pied - 3 minutes
- — Moyennement accessible à pied - 6 minutes
- - - Difficilement accessible à pied - 12 minutes
- Cheminement "parcours du combattant"
- — — Parcours de randonnée
- Point d'intérêt de la commune

LE PARCOURS DU COMBATTANT

Sur le chemin de l'école, un jour d'automne



Les mobilités à l'échelle de la commune

Le ramassage scolaire

Un réseau de ramassage scolaire est mis en place par la mairie pour les écoliers.

Le covoiturage

La voiture est le moyen de transport le plus utilisé à Valence-sur-Baise, que ce soit pour les trajets de travail ou pour les touristes. Néanmoins, pour diminuer les déplacements individuels, deux aires de covoiturage sont situées à l'entrée sud de la ville et près de l'entrée nord sur le parking de l'Abbaye.

L'aire de camping-cars

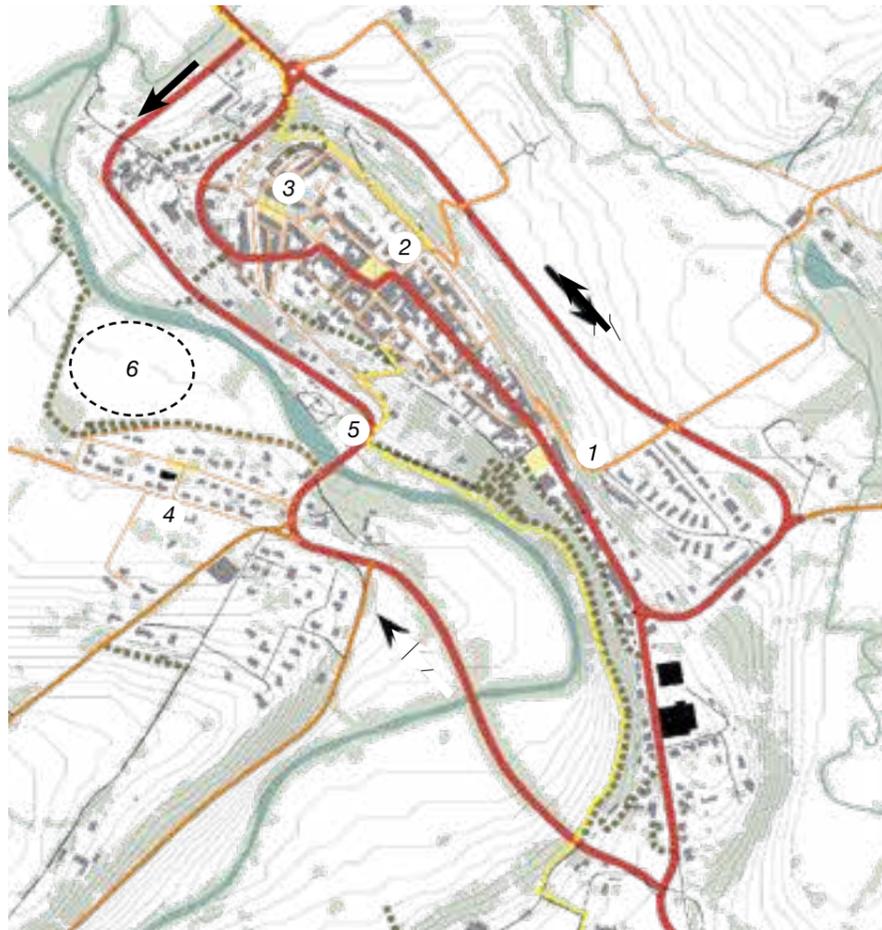
Une aire de stationnement et de services ainsi que des emplacements pour les camping-caristes, se trouvent à 500 m du centre bourg, entre la bastide et le super marché, avec la possibilité de branchement électrique, de vidange et de remplissage.

Les déplacements à pied

Depuis le centre de la bastide, des promenades permettent une déambulation piétonne au niveau : des remparts, l'ancien chemin de ronde devenu le boulevard Nord, la promenade inaugurée en l'hommage de Rosmonde Pujol, le chemin des chèvres, le jardin public, le sentier botanique, le sentier de la Baïse, etc. ; mais également les différentes places du centre-bourg et le port de la Baïse.

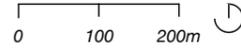
Ainsi, on distingue trois zones de déplacement à pied, selon la distance, la facilité, et les risques de déplacement :

- une première zone sur un rayon de 200 m (3 minutes à pied), où les rues sont en pente légère, avec une mobilité douce favorisant le déplacement à pied ;
- une deuxième zone sur un rayon de 400 m (6 minutes à pied), où la topographie du terrain et la présence de la route départementale sur certains tronçons peuvent gêner le déplacement à pied ;
- une troisième zone sur un rayon de 800 m (12 minutes à pied), où se trouvent les différents pôles de la ville : sportif avec le gymnase, commercial avec un supermarché, industrielle avec la zone d'activités de Jamon, touristique avec l'Abbaye et le bois des Moines, résidentiel avec les lotissements. Il existe quelques sentiers pour l'accès à ces lieux mais ils ne sont pas connectés entre eux, les piétons sont alors obligés d'emprunter les grandes voies de circulation ou de les traverser.

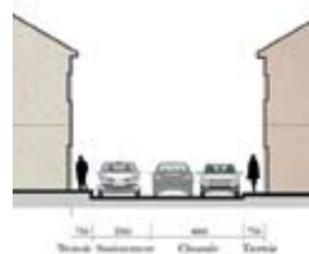


- 1 - Place des Pyrénées
 - 2 - Place de l'Hôtel de ville
 - 3 - Place Voltaire
 - 4 - Ancienne gare
 - 5 - Port
 - 6 - Centre équestre
- Axe principal
 - Route secondaire
 - Sentier piéton
 - Place/stationnement
 - Sens de circulation

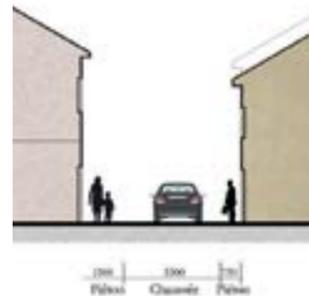
Carte de hiérarchisation des routes et chemins



L'emprise importante de la voirie sur la place centrale



Coupe de la Grande Rue



Coupe de la rue Jean-Jaurès

Les mobilités à l'échelle de la bastide

Dans la bastide, la grande importance donnée à la voiture par les habitants laisse peu de place aux autres modes de déplacement en ville, tels que le vélo ou la marche.

Typologie des rues et espaces publics

On distingue trois types de rues dans la bastide. D'abord la Grande Rue, axe principal historique de la bastide orienté Nord Ouest / Sud Est. Les autres rues sont parallèles ou perpendiculaires à la Grande Rue, dans un maillage orthogonal assez dense et caractéristique des bastides. Certaines sont en sens unique dans le but de faciliter la circulation et de gagner des places de stationnement, mais la circulation y est favorisée occasionnant ainsi une conduite plus rapide, et un sentiment d'insécurité pour les piétons. Ces rues ont une fréquentation qui diminue en s'éloignant de la rue principale, notamment au niveau du boulevard Nord et surtout du chemin des Remparts essentiellement piéton.

L'omniprésence de la voiture

Il existe à Valence-sur-Baïse trois places publiques majeures : deux places latérales qui sont totalement occupées par le stationnement, la place Voltaire et la place des Pyrénées, et une place centrale au niveau de l'église, la place de l'Hôtel de ville, qui est traversée par la rue principale et qui est occupée en grande partie par le stationnement. Des places de stationnement sont enfin implantées le long des rues de la bastide. Cette grande importance donnée à la voiture dans des rues souvent étroites rend difficile le cheminement des piétons. Elle crée des nuisances sonores et nuit à la qualité paysagère globale, en interférant sur la lecture des façades et des espaces publics.

A Valence-sur-Baïse comme dans la majorité des communes petites et moyennes en France, la dépendance à l'automobile est importante. Avec un réseau de transport en commun peu développé, reliant les villes de proximité et les grandes agglomérations, se déplacer autrement qu'en voiture n'est pas évident. Les principaux déplacements des Valenciens sont effectués dans le cadre de déplacements domicile-travail, plus de 86 % des actifs utilisent ainsi leur voiture afin de se rendre sur leur lieu de travail contre à peine 0,2% les transports en commun.



La bastide en surplomb de la confluence Baïse/Auloue

La demande principale, adressée aux étudiants par les élus et les partenaires, visait le renforcement de l'attractivité de la bastide, en synergie avec l'abbaye. Dans la construction d'une stratégie pour l'attractivité de Valence-sur-Baïse, la démarche de l'atelier a été de travailler transversalement sur l'ensemble du territoire en révélant tous ses atouts, pour les visiteurs comme pour les habitants. En effet, l'attractivité de Valence-sur-Baïse ne peut être fondée sur un seul ingrédient, équipement, aménagement ou événement, mais sur une stratégie globale. Les réflexions des étudiants sur l'attractivité actuelle de la commune ont donc porté :

- sur le patrimoine protégé mais aussi sur toutes les composantes qui font la singularité et qui ont valeur de bien commun sur la commune, notamment les édifices liés à l'eau, la qualité des formes urbaines et de l'architecture, les différentes formes de végétation;
- sur les paysages perçus par les habitants et les visiteurs, notamment à partir des itinéraires piétons ;
- sur le cadre de vie, dans la bastide et dans les extensions de la ville, résidentielles ou économiques ;
- sur toutes les dynamiques locales, économiques, culturelles et sociales.

En immersion dans le territoire (déambulations sensibles, relevés cartographiques, photographiques, rencontres avec les élus et les acteurs locaux, etc.), et avec la lecture de documents, ils ont pu faire un travail d'interprétation, livré dans les « quatre regards » présentés ci-avant.



Vue sur la zone commerciale



Vue sur le quartier des capôts



Vue sur le port et la bastide



Exemple de matériaux locaux et savoir-faire dans la bastide



La chaussée dans son écrin végétal, au départ du canal d'amenée au moulin de l'abbaye ; c'est un des édifices fondateurs de l'histoire de Valence-sur-Baïse, à restaurer et valoriser.

C'est sur cette base qu'ils ont pu définir 3 types d'enjeux auxquels l'ensemble de leurs propositions devaient répondre :

=> Renforcer l'attractivité de la bastide

- Renforcer l'inscription de Valence-sur-Baïse dans l'offre touristique du territoire en synergie avec Abbaye de Flaran, grand site Occitanie
- Améliorer la diffusion de la connaissance des spécificités du territoire par tous les acteurs
- Valoriser et préserver le patrimoine bâti et notamment investir dans le bâti vacant pour le restaurer et accueillir de nouveaux habitants dans la bastide,
- Restaurer et faire connaître le patrimoine bâti lié aux rivières,
- Renforcer le dialogue entre le grand paysage et Valence-sur-Baïse
- Améliorer le confort d'usage et la qualité des espaces publics notamment au regard du dérèglement climatique (adapter le territoire à la transition écologique)
- Favoriser le développement des commerces et des activités dans le centre-bourg

=> Renforcer et valoriser la campagne dans ses composantes agricoles et naturelles

- Sensibiliser les habitants aux richesses naturelles du territoire et diversifier les possibilités de contact avec les rivières ;
- Restaurer les continuités et renforcer les trames écologiques à tous les niveaux (protéger et reconstituer les bocages pour retrouver l'identité des paysages Gersoises) ;
- Agir en faveur d'une meilleure gestion de l'eau et des sols vivants dans la bastide ;
- S'appuyer sur les ressources locales (filière et savoir-faire) pour les constructions et l'aménagement du bourg
- Réinvestir les parcelles favorables aux jardins vivriers notamment sur le versant au sud de la Bastide
- Valoriser les pratiques culturelles alternatives et les productions locales.

=> Faciliter les déplacements piétons à Valence-sur-Baïse et son environnement

- Valoriser et diversifier les itinéraires autour de la bastide, notamment entre la bastide et l'abbaye
- Rendre plus compatibles les différents modes de déplacements dans la bastide
- Requalifier les itinéraires piétons pour accéder aux équipements structurants à partir de la bastide et des extensions urbaines récentes.

Une stratégie à l'échelle du territoire

- S'appuyer sur l'existant

- Bâti
- Patrimoine bâti
- Végétation structurante
- Chemins piétons
- Itinéraires piétons reprenant une voie à grande circulation

- Revaloriser les lieux structurants de la bastide

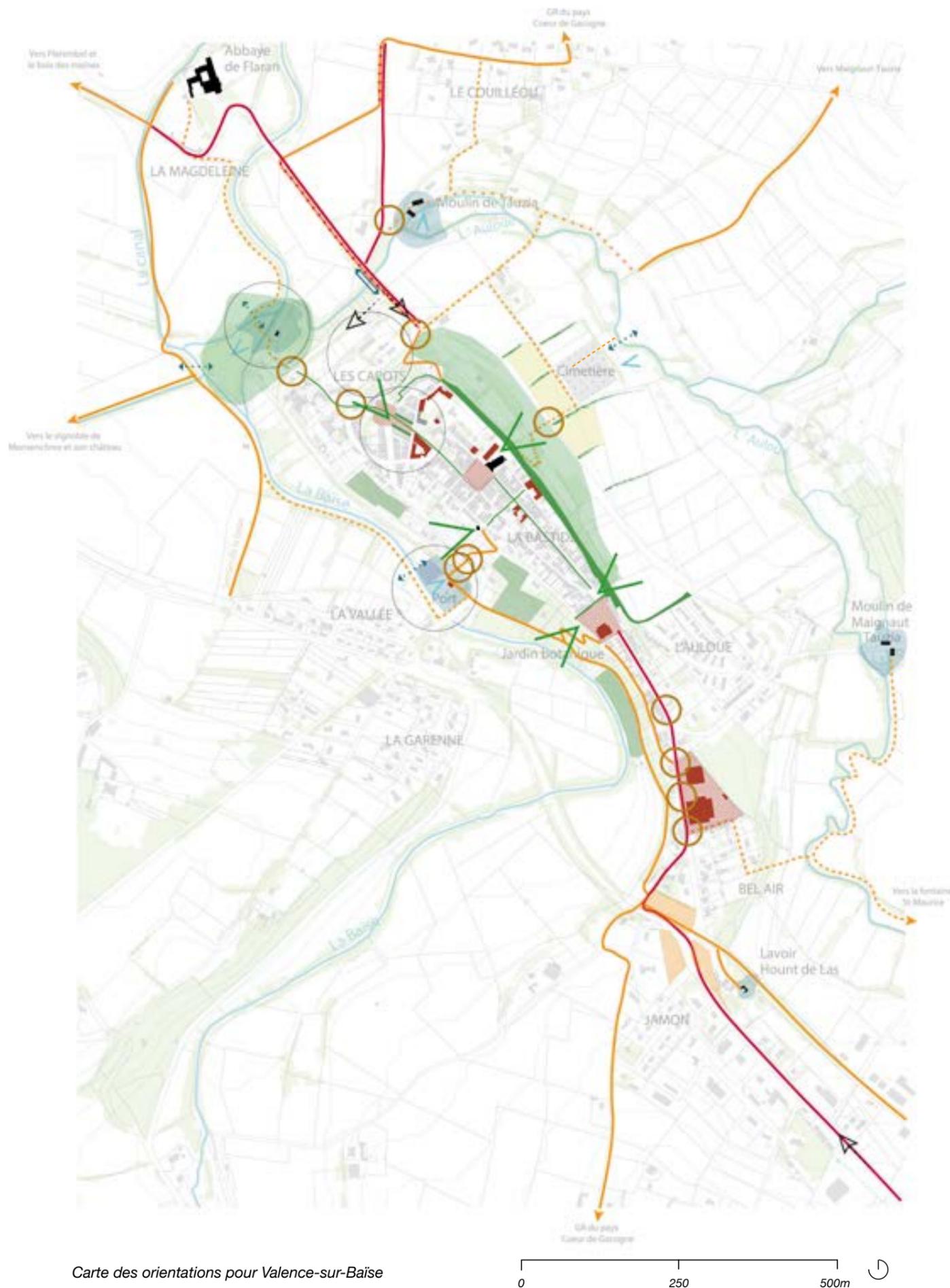
- Rénovation et revalorisation d'un équipement
- Espace public à réaménager
- Parcelle libre à investir
- Entrée de ville à rendre visible
- Création de percées visuelles mettant en avant le grand paysage
- Espace patrimoniaux liés aux rivières
- Lieux de projet des étudiants

- Gérer, reconfigurer et compléter le réseau de modes de déplacement de la bastide et son paysage

- Reconfiguration des rues et routes pour faciliter les déplacements doux
- Aménagement de chemins piétons
- Petite route actuelle assurant la connexion des itinéraires piétons
- Traversées piétonnes à aménager
- Franchissement à créer
- Franchissement existant à réaménager
- Lieux d'activité lié à l'eau
- Création d'espaces de débarquement alternatifs

- Protéger et valoriser les espaces de campagne dans leurs composantes naturelles et agricoles

- Ouverture physique à garantir sur les rivières
- Préserver et maintenir les espaces naturels
- Aménagement paysager des rues et venelles
- Restaurer les terrasses en parcelles vivrières
- Reconstituer les bocages
- Mobiliser certaines terres agricoles pour y développer des formes de cultures alternatives



Carte des orientations pour Valence-sur-Baïse

PROPOSITIONS



Carte des propositions



Sur le plan ci-contre, sont localisées les propositions des étudiants pour une stratégie durable, paysagère, patrimoniale et agro-écologique du territoire avec des projets paysagers, urbains et architecturaux détaillés portant sur les sites majeurs de la bastide, présentés plus loin :

- a. Le « temps de pause », projet architectural de Elodie Bernard, s'installe à la confluence Auloue-Baïse (3) et (4) sur un territoire inondable, avec une architecture en bois qui s'ouvre à la nature remarquable qui l'entoure ;

- b et c. « Un lien direct entre l'abbaye et la bastide » (1) à (5), projet urbain de Alexandra Danilova et Chloé Muet ;

- b. « Le centre agri-culturel », projet architectural de Justine Gaillard (Projet de Fin d'Etudes), implanté aux Capots ;

- c. « Requalification du faubourg Voltaire » et le « café des arts et la maison un toit - deux âges », projet urbain et architectural de Alicia Pinier ;

- d. « A la rencontre de l'Auloue », projet urbain et architectural de José Garcia sur le versant nord de la bastide jusqu'au cimetière et l'Auloue ;

- e. Le « restaurant productif », projet architectural de Youcef El Alem (Projet de Fin d'Etudes), implanté sur le port.

L'ensemble des projets cible tant les habitants de la ville que les touristes et s'inscrit dans une dynamique de revalorisation qui influe sur le site toute l'année.

La proposition consiste à relier l'abbaye et la bastide par un réseau de chemins à partir des espaces publics majeurs et des différentes aires de stationnement : la place des Pyrénées, le parking du port, le futur parking de l'abbaye ...

Ce réseau valorise au passage toutes les composantes du territoire ; il se connecte également à d'autres itinéraires au-delà de la commune, notamment le GR « de pays cœur de Gascogne », mais aussi vers le castelnau de Mignaut-Tauzia ou la chapelle de Flarembel, sur la commune de Cassaigne.

Aussi, tous les projets urbains et architecturaux des étudiants se connectent à ce réseau.

- a - Un temps de pause
- b - Le centre agri-culturel
- c - Le café des arts et la maison "un toit deux âges"
- d - A la rencontre de l'Auloue
- e - Le restaurant productif du port

- Reconfiguration des rues et routes pour faciliter les déplacements doux
- - - Aménagement de chemins piétons
- ... Petite route actuelle assurant la connexion des itinéraires piétons
- Traversées piétonnes à aménager
- ← - - - Franchissement à créer
- ← - - - Franchissement existant à réaménager
- Lieux d'activité lié à l'eau
- Création d'espaces de débarquement alternatifs

PROPOSITIONS

Alexandra DANILOVA et Chloé MUET

De la bastide à la confluence

Un lien renforcé entre l'abbaye et la bastide

Il comporte notamment un nouvel itinéraire très direct à partir de la Porte de la Magdelaine. Ici, un aménagement permet de ralentir les véhicules sur la D.142 devant l'abbaye avec une réduction de la largeur de la chaussée et une large traversée piétonne dont le revêtement de sol se prolonge jusqu'à la porte. Un nouveau sentier est créé le long de la rive gauche de la Baïse ; il franchit la rivière juste en amont de la confluence avec l'Auloue puis rejoint les Capots par l'écluse.

L'île inondable entre la Baïse et le bras d'eau de l'écluse comporte une végétation rivulaire d'un grand intérêt qu'il conviendra de respecter et de reconnaître.

L'espace de la confluence est enfin investi par le projet « un temps de pause ».

Une entrée nord dynamique et attractive

Depuis la confluence, l'itinéraire se prolonge jusqu'au coeur de la bastide en empruntant le chemin des Capots, la rue de la Liberté et la place Voltaire.

Ces quartiers sont marqués par une forte présence de la voiture. Celle-ci est indispensable pour la population de Valence-sur-Baïse ; il ne s'agit donc pas de la faire disparaître mais de donner la priorité aux piétons et aux cyclistes, dans un espace apaisé, où la vitesse de circulation est faible.

La requalification des rues de la bastide vers des mobilités douces est ainsi l'un des enjeux majeurs de cette étude.

Les propositions architecturales de ce secteur s'insèrent dans un projet urbain qui recompose l'entrée Nord de la ville depuis la confluence au quartier des Capots, à la rue de la République, au faubourg Voltaire et à la place de l'hôtel de ville.

Le versant nord de la bastide mis en valeur jusqu'à l'Auloue

Le projet « à la rencontre de l'Auloue » permet d'ouvrir la bastide vers les espaces agricoles et naturels peu investis au nord de la bastide. En franchissant la rivière, il permet d'accéder à plusieurs itinéraires de découverte du patrimoine, sur la commune de Mignaut-Tauzia.

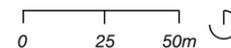
Il relie le boulevard du nord (qui dessert l'école et la mairie) au cimetière puis l'Auloue et met en valeur le versant boisé et la terrasse cultivée ; il ouvre des espaces d'agriculture agro-écologique dans un maillage bocager restauré.

Le port réinvesti

Relié à l'abbaye par un nouveau sentier le long de la Baïse, à la bastide par le chemin de la porte du Hérisson ou par le jardin botanique, le port offre un accès privilégié à la rivière qui se découvre ici au bas d'une belle prairie en pente douce. Le projet propose un jardin sous serre et en plein-air, espace d'expérimentations agro-écologique, associé à un restaurant gastronomique.



Plan masse projeté



--- Un lien direct abbaye-bastide

1 "Un temps de pause"

2 Le centre agri-culturel

3 La maison "un toit, deux âges"

4 Recomposition du faubourg Voltaire

PROPOSITIONS

Elodie BERNARD

“Un temps de pause” : Lier la bastide au grand paysage

Le projet se trouve en aval de la confluence de la Baïse et de l'Auloue, à proximité du canal, de l'écluse et de la chaussée, en contrebas de la bastide. Niché au cœur de la végétation, le site du projet s'inscrit dans un paysage intime, marqué par l'eau et par un couvert végétal abondant, représentatif de la biodiversité des cours d'eau gersois.

Implanter un programme ici permet de créer « un temps de pause » immergé dans la nature, à mi-chemin entre bastide et abbaye.

Étant en zone inondable, il est nécessaire dans un premier temps de penser le projet pour qu'il soit accessible un maximum de temps dans l'année. Nous avons donc fait le choix d'implanter des cheminements en platelage bois sur pilotis ce qui permet une mise à distance du sol et une réduction des impacts de construction. D'une largeur de 2,5 mètres, ce cheminement permet d'accéder au bâtiment en longeant la maison éclusière, mais également de rejoindre le nouveau sentier d'accès à l'abbaye, à partir de l'écluse, avec une passerelle piétonne sur la rivière d'une hauteur suffisante pour le passage des bateaux.

Les constructions sont également sur pilotis, entièrement en structure bois pour un faible impact sur le site et sur l'environnement, et comprennent une halle et une tour d'observation, située précisément à la confluence de l'Auloue. La halle est implantée dans la continuité de la maison éclusière et se déploie en longueur parallèlement à la rive du canal et de la Baïse.

Couvert mais ouvert, cet édifice permet dans un premier temps de s'arrêter. Avec des portiques rapprochés, les vues sur les côtés sont cadrées et se dégagent au fur et à mesure que l'on pénètre dans le bâtiment. Le rapport entre la longueur et la largeur de l'édifice permet de créer une profondeur perceptible dès l'accès. Des assises encastrées dans la structure bois invitent les usagers à s'asseoir pour contempler le paysage laissé visible entre les portiques. Ils peuvent aussi s'informer sur la biodiversité locale grâce à des panneaux explicatifs fixés sur les garde-corps.

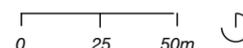
Enfin, cet édifice a pour vocation d'être investi par les usagers eux-mêmes. Que ce soit pour des publics de scolaires, d'habitants ou de touristes, cette halle accueille différentes fonctions et différents usages. Vivant au rythme des saisons de par ses ouvertures, la structure est alors investie différemment au fil du temps.



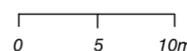
Vue depuis l'arrivée de la passerelle



- 1 - Prolongement du sentier de la Baïse
- 2 - Berges pour l'amarrage des barques
- 3 - Plateforme offrant des vues vers le Nord et la confluence
- 4 - Plateforme qui permet des vues sur la chaussée
- 5 - Halle à vocation d'abri et de lieu de savoir
- 6 - Belvédère sur l'abbaye et la bastide
- 7 - Parking paysager

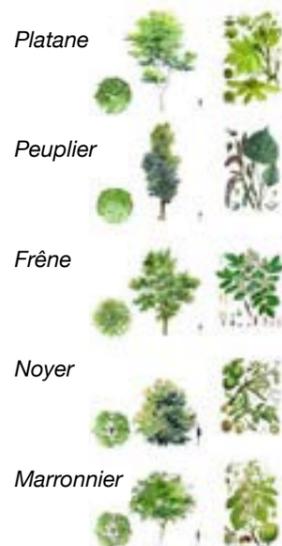
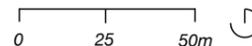


Coupe paysagère





Plan d'aménagement du centre agri-culturel des capôts



- | | |
|------------------------------------|-------------------------|
| 1 - Place publique | a - Centre de loisirs |
| 2 - Maison des associations | b - D506 |
| 3 - hangar réhabilité | c - Place du 14 juillet |
| 4 - Chèvrerie | d - Rue de la liberté |
| 5 - Murs de soutènements existants | e - Quartier des capôts |
| 6 - Verger en terrasse | f - Route neuve |
| 7 - Bassin de phyto-épuration | g - Maison éclusière |
| 8- Potager | h- La Baïse |
| 9 - Allée de Frênes | i - L'Auloue |
| 10 - Talus planté | j - D930 |
| 11 - 12 - 13 - Aires de pâture | |
| 14 - Râtelier | |
| 15 - Marre tampon | |

De la bastide à la confluence

Le quartier des capots : une interface à valoriser

Autrefois marqué par une histoire de relégation sociale, ce quartier reste encore aujourd'hui moins aménagé que le reste du bourg. Pourtant, il occupe une position d'interface importante entre l'abbaye et la bastide. Il constitue une transition douce entre l'espace urbain et agricole, entre le promontoire rocheux et la plaine. Le projet s'implante sur une parcelle occupée par des ateliers municipaux (un hangar et une maison).

L'accès se fait au niveau de l'arrière du site des "Couloupitchou", par une voie fermée par un portail. Le seul bâtiment qui se présente à la route lui tourne le dos, montrant ainsi une longue façade aveugle.

Le projet vise à augmenter la porosité de la parcelle en la connectant aux différents parcours, afin de mieux l'intégrer au bourg.

Le programme proposé vise à générer un lieu animé qui participe à la revitalisation du quartier, en utilisant sa position d'interface pour en faire un lieu de rencontre entre les habitants du bourg, ceux des hameaux et des lotissements pavillonnaires mais également les agriculteurs.

Il reprend des caractéristiques intrinsèques à la ruralité : l'agriculture, la sociabilité qui se traduit par une entraide et des liens de voisinage, mais aussi le bricolage dans sa capacité à faire avec ce qui est disponible. Il s'inscrit comme manifeste d'une ruralité positive et source d'initiatives locales, répondant à la fois à des problématiques du grand territoire (diminution de l'élevage dans le Gers, uniformisation des terroirs, diminution du bocage et des ripisylves, etc.) et des problématiques locales (désir d'espaces multiculturel de la municipalité, lien avec l'abbaye de Flaran, lien des habitants avec leur territoire).

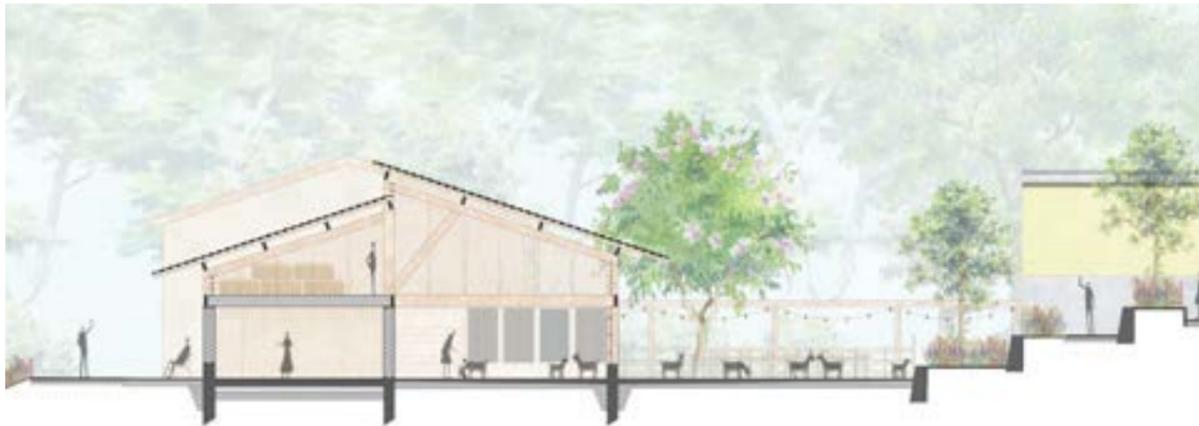
La proposition architecturale est un «centre agri-culturel» accueillant une association résidente (les paysans vagabonds) centrée autour des thématiques de l'agro-écologie et de la conservation des savoirs paysans.

Les activités du centre comportent une part d'itinérance sur le territoire, allant à la rencontre des agriculteurs, afin de collecter des archives et des témoignages, mais également de les accompagner et les mobiliser autour des enjeux territoriaux.

Aussi avec un troupeau de chèvres et en collaboration avec l'association «Arbre et paysage 32», elle assurera un travail d'entretien des paysages : plantation de haies bocagères, entretien par pâturage des délaissés agricoles, des sentiers et des berges. Ces activités pourront faire l'objet d'ateliers, mobilisant les habitants sous forme de volontariat et de participation.



Atmosphère paisible et poétique dans la chèvrerie



Coupe sur la chèvrerie naturellement éclairée et ventilée

0 5 10m



Coupe sur le hangar existant, isolé par l'extérieur en paille

0 1 2m

le centre-agriculturel : résidence et pédagogie

Ces activités d'itinérances seront complétées en résidence sur le centre par l'association d'activités pédagogiques culturelles et agricoles ouvertes au public. Le volet culturel se concrétisera sous forme d'expositions, de conférences, d'ateliers, mais également de formations, encourageant notamment la polyvalence des agriculteurs ou aidant à la réinsertion professionnelle. Les activités agricoles appliqueront les principes des micro-fermes en permaculture, qui concentrent des activités complémentaires (élevage, maraîchage) sur une surface plus réduite qu'en agriculture conventionnelle. En plus de l'association résidente, le centre agri-culturel pourra accueillir d'autres associations existantes comme par exemple «Les Motivés» de Valence-sur-Baïse. Elle pourra également être un des lieux de représentation du festival «Valence ton Slam». Son objectif sera donc de soutenir et d'amplifier les dynamiques associatives locales.

Dans un souci d'économie de ressources et une volonté de faire avec le «déjà-là», le projet s'attache à conserver les bâtiments existants. Une réhabilitation est ainsi proposée, permettant de transformer l'usage et l'image du bâtiment, tout en valorisant ces qualités préexistantes.

L'espace entre les deux bâtiments sera aménagé en place publique, bien orienté, abrité du vent et isolé de la route par le hangar. Cette place deviendra le cœur du projet, depuis laquelle rayonnent les différents cheminements prévus.

A l'intérieur du bâtiment, ce sont des structures légères en bois qui permettent une certaine réversibilité de l'intervention. Des mezzanines permettent, dans les espaces importants comme le café, de bénéficier de volumes généreux en double hauteur, laissant apparaître la charpente métallique, élément identitaire du bâtiment industriel. Les structures en bois permettent également de renforcer la charpente existante, en fournissant de nouveaux points d'appuis aux fermes, afin de reprendre la surcharge due au changement de couverture. En effet, la couverture actuelle en fibrociment, contenant de l'amiante, est déposée pour être remplacée par une couverture en tuiles canal, plus lourde mais permettant une meilleure intégration paysagère du bâtiment.

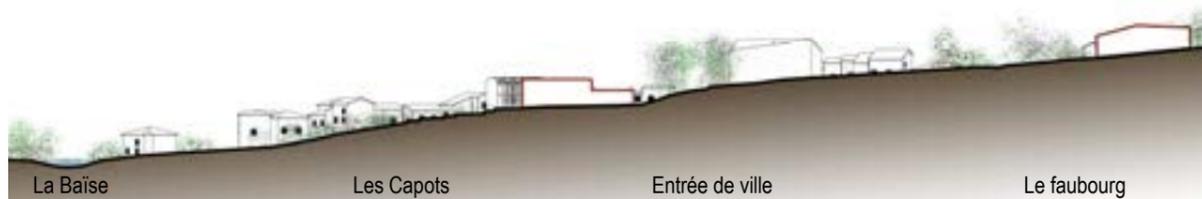
La chèvrerie vient s'inscrire dans la continuité du bâtiment existant, prolongeant la place publique entre les bâtiments. Elle bénéficie, comme le hangar, de l'orientation sud-est qui permet de réchauffer naturellement les animaux en hiver. L'espace en double hauteur pour les animaux est lumineux et naturellement ventilé, grâce à un système de treillis ajouré en partie haute. A la manière des granges traditionnelles, le foin est stocké au-dessus du seul espace isolé thermiquement. Le principe constructif reprend un système poteau-poutre en bois, courant dans les bâtiments agricoles. Le décalage participe quant à lui, à réguler la ventilation naturelle par un système de lames de bois inclinables.



Plan d'aménagement du Faubourg Voltaire

0 25 50m

- | | |
|---|---|
| 1 - Maison de l'art et de l'artisanat, café associatif et maison intergénérationnelle |  Strate herbacée |
| 2 - Belvédère |  Strate arbustive |
| 3 - Bergerie |  Arbre à feuillage caduque |
| 4 - Terrasse et jardin |  Arbre à feuillage persistant |
| 5 - Théâtre de verdure |  Alignements d'arbres d'essences différentes |
| 6 - Place Voltaire |  Pavés de récupération |
| |  Stationnement terre-pierre |
| |  Chemin en stabilisé |
| |  Voirie enrobé beige |



Coeur de bastide

Requalifier le faubourg Voltaire

Cet emplacement stratégique, situé entre la porte d'entrée de la ville et le grand territoire, constitue un lien entre l'abbaye et la bastide. Le faubourg Voltaire apparaît comme un îlot délaissé qui a connu des vagues de restaurations successives en perdant de son authenticité. Pourtant la forme du bâti, certains encadrements en pierre, le passage couvert et les anciennes installations pour l'eau (puits, anciennes noues et abreuvoir) le rattachent à la bastide et doivent être mis en valeur. L'économie du quartier a aussi nettement diminué puisque seule a subsisté la boulangerie. D'un point de vue des logements, de nombreux ont disparu, sont vacants ou en vente.

L'objectif du projet est de créer une mixité fonctionnelle entre logements, commerces et atelier pour que ce lieu reprenne le fil de son histoire tout en répondant aux enjeux actuels.

En contrebas de la place, les aménagements paysagers se structurent en terrasse en épousant la topographie. Le théâtre de verdure ainsi constitué recueille l'eau pluviale et devient aussi un espace de contemplation vers le grand paysage. Plus loin, se trouvent des jeux pour enfants, avec un grand toboggan qui utilise la topographie du site.

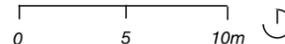
Pour permettre aux jeunes de découvrir les traditions agricoles, des moutons peuvent pâturer dans cet espace et un bâtiment en pierre sèche sur la place du 14 juillet est réhabilité en bergerie pour les accueillir. Les moutons contribueront à l'entretien de tous les espaces verts communaux et les habitants pourront également emprunter ces animaux pour entretenir leurs jardins. Un chemin nommé chemin des moutons fait référence au chemin des chèvres existant, ré-ouvert au public qui était autrefois utilisé par les charrettes.

En longeant la bergerie, le visiteur peut atteindre le belvédère qui s'ouvre sur le paysage vers l'abbaye de Flaran. La place du 14 juillet est recomposée avec des arbres et du mobilier de jardin, pour inviter les habitants à l'investir. La partie nord permet toutefois le stationnement de la voiture.

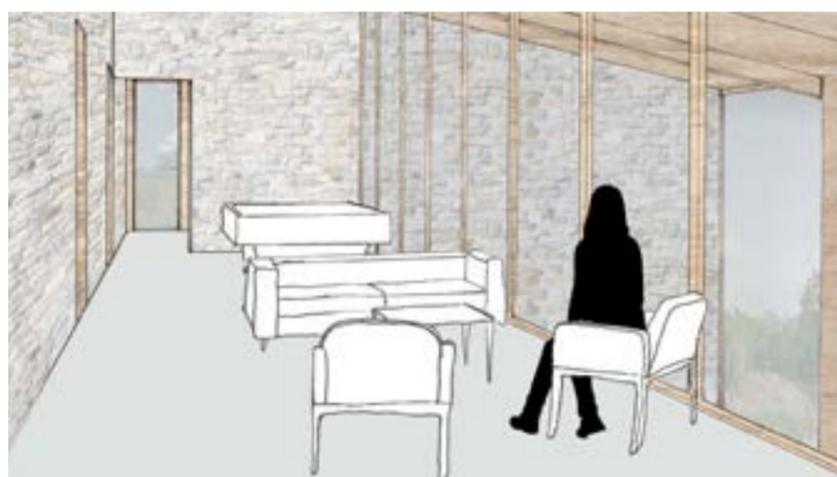
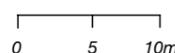
Sur la place Voltaire un parking est préservé, notamment pour la boulangerie. L'espace vert est maintenu en regard d'un espace d'exposition qui abrite les œuvres produites par les différents ateliers manuels d'art. Une allée de promenade en stabilisé permet de rejoindre le centre-ville. A côté, en reprenant le tracé historique, une noue paysagère récolte les eaux pluviales qui sont redirigées vers le théâtre de verdure. Devant la façade orientée Sud-Ouest qui abritera le projet architectural, une pergola recouverte d'une treille marque les seuils d'entrées. Cette treille offre des raisins à la saison et permet d'offrir de l'ombre en été ; elle est doublée par la rangée d'arbres caducs existants. Cette voûte végétale est un lieu de convivialité où l'on peut échanger sur le pas de la porte tout en étant abrité. Ainsi le projet mixe les usages et les fonctions urbaines et architecturales pour créer un lieu fluide générateur de mouvements, de dynamisme et d'échanges dans ce quartier.



Plan des ateliers et du café



Élévation Sud-Ouest



Vue depuis le gîte sur les ateliers

Le café des arts et la maison un toit deux âges

Le projet architectural s'appuie sur l'étude des caractéristiques de l'îlot d'un point de vue morphologique, climatique et environnemental. Il comprend un équipement public, le café des arts, et le logement intergénérationnel. L'ensemble des espaces intérieurs est traversant pour permettre une bonne ventilation et des vues agréables sur l'extérieur.

La structure poteau-poutre en bois permet de créer une verrière orientée au nord, apportant de la lumière au cœur de l'îlot, sans surchauffe en été. Ces ouvertures permettent également d'ouvrir sur le belvédère et le grand paysage. L'objectif est d'offrir des espaces intérieurs lumineux et apaisés, en interface entre l'animation de la ville et le calme de la campagne.

L'étude de l'exposition des parcelles a permis d'optimiser le positionnement des espaces publics, des lieux de vie et de détente au sud-ouest pour favoriser les usages.

A contrario, les ateliers professionnels ont été orientés vers le nord-est pour la qualité de la lumière et le travail artisanal. Les chambres du logement intergénérationnel sont également orientées vers le nord-est, pour profiter du lever du soleil le matin et utiliser l'inertie des murs en pierres dont la chaleur emmagasinée est restituée au logement. A l'étage, les chambres du gîte ont été disposées pour admirer la vue sur le grand paysage, profiter de l'animation de ce quartier et du coucher de soleil.

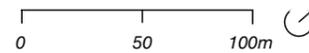
Les usages ont été au centre des attentions tout au long de la conception, tant d'un point de vue pratique que qualitatif. Les chambres du logement intergénérationnel comportent chacune des fonctionnalités distinctes, comme une entrée personnelle, une chambre pour enfant ou une ouverture directe sur la terrasse.

Une bande servante fait le lien entre la partie existante et celle reconstruite et permet de séparer les lieux de vie conviviaux, des espaces plus calmes et plus intimes. Cette bande abrite tous les rangements et les parties techniques.

D'un point de vue des matériaux, comme le souligne Gilles CLÉMENT, paysagiste et écrivain français - dans sa conférence «Changer de peau», proposée par l'association «Frugalité heureuse et créative» - le 8 décembre 2020, l'idée est de faire avec la peau du site. Il y a une vraie dichotomie entre la partie massive qui emploie des matériaux géosourcés et l'extension plus légère avec des matériaux biosourcés. La partie en structure par empilement reprend la pierre locale et les matériaux et techniques de construction, expérimentés dans l'atelier de formation. L'autre partie en poteau-poutre utilise également des matériaux locaux avec des essences de bois de la région ou des matériaux favorisant les circuits-courts telles la plume de canard ou la laine de mouton comme matériaux d'isolation. Dans l'ensemble du projet, la structure est apparente. En effet, la charpente du plancher de l'étage ou de la toiture est visible pour améliorer la qualité spatiale des espaces et le charme de la bâtisse.



Plan d'aménagement de la séquence paysagère bastide-Auloue



Exemple montrant les intentions d'ambiances végétales à créer, dans l'idée d'une diversité de formes, de couleurs et d'usages.

Vallée de l'Auloue

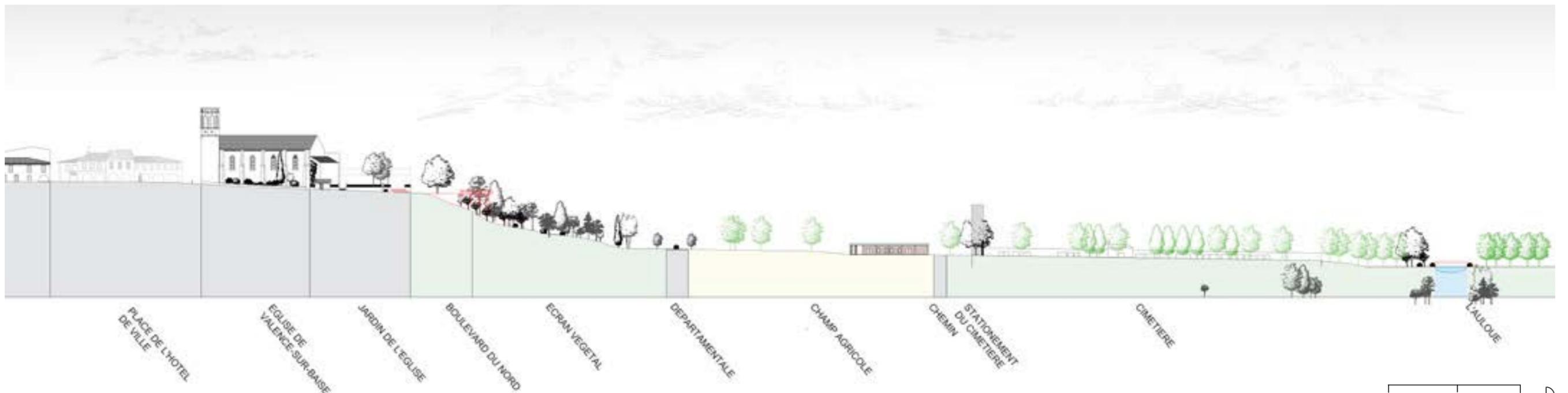
Le chemin de la mémoire

L'Auloue est un cours d'eau peu accessible et visible depuis la bastide. Le but ici est de favoriser la découverte de cette rivière et de son patrimoine (moulin, paysages arborés).

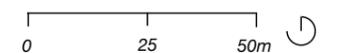
Pour cela, un nouveau cheminement est créé. Partant de la place de l'Hôtel de ville, il longe l'église, et descend sur le versant en direction du cimetière, au milieu d'une plaine agricole fertile qui offre de nombreux points de vue et sentiers possibles. Ces terres très proches du centre-bourg sont favorables à l'implantation de cultures alternatives ou de permaculture plus respectueuses de l'environnement.

Ces nouveaux espaces productifs et récréatifs pour les habitants seront gérés à partir d'un bâtiment attenant au cimetière. L'objectif est de créer un espace non seulement pour l'entretien mais aussi pour la formation du public au jardinage et à la permaculture.

Les nouveaux chemins seront ponctués d'une grande variété d'essences locales. Ces dernières auront pour but de favoriser la pollinisation par les abeilles et deviendront aussi leur refuge. Sans besoin d'arrosage, des jachères fleuries borderont les noues (fossé naturel ou artificiel permettant la gestion des eaux pluviales).

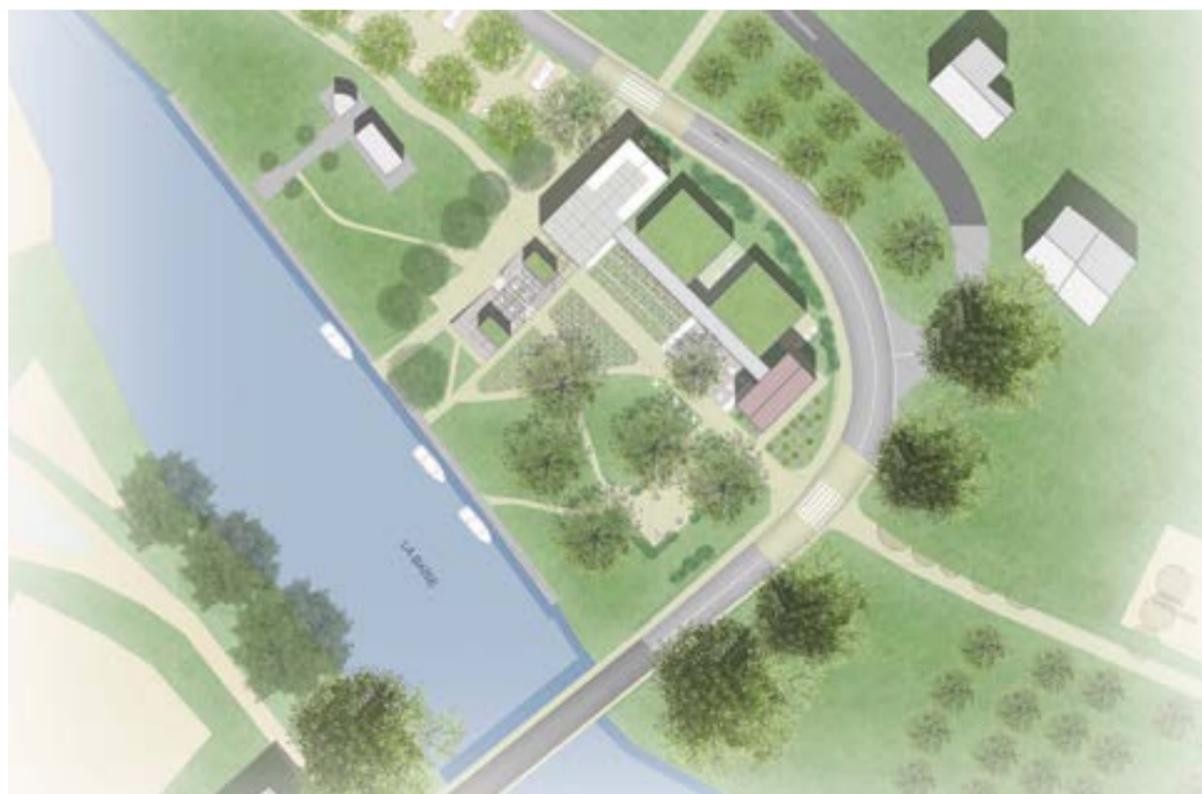


Coupe paysagère de l'église au cimetière





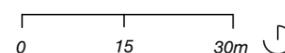
Vue du port réaménagé et la bastide au loin



Plan d'aménagement au croisement du sentier de la Baïse



Elévation du port sur la Baïse



Le port de la Baïse

Le restaurant productif du port

L'objet principal de cette proposition est de mettre en synergie les milieux naturels associés à la Baïse, les espaces verts du port, le jardin botanique et les parcelles de potager par un lieu dédié au jardinage, à l'agro-écologie et à la gastronomie.

Le parti-pris répond à 3 volontés :

- la création d'un espace public central, permettant la convivialité pour les habitants et les visiteurs au niveau de ce lieu historique et très stratégique de la ville.

- la préservation au maximum de l'existant en réhabilitant la maison vacante et en maintenant la végétation existante. Cette végétation se doit d'être renforcée pour favoriser le développement de la biodiversité en diversifiant la végétation herbacée, arbustive et arborée.

- la diversification et l'intensification des usages avec la création d'un centre agri-culturel qui permettra aux habitants et visiteurs de reprendre contact avec la nature et la vie et de les sensibiliser à des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Deux axes perpendiculaires ordonnent la composition d'ensemble :

- une allée principale qui prolonge le sentier de la Baïse le long de laquelle s'implantent les bâtiments qui se trouvent ainsi adossés à la voie départementale, source de nuisance, et s'orientent la Baïse.

- le chemin qui descend de la bastide par la porte du Hérisson, traverse la départementale (passage sécurisé) et vient recouper perpendiculairement le sentier de la Baïse pour mener jusqu'au port.

Parallèlement à l'allée principale, une galerie couverte fait le lien entre les 4 bâtiments : la serre, l'administration, les cuisines et le restaurant dans la maison vacante.

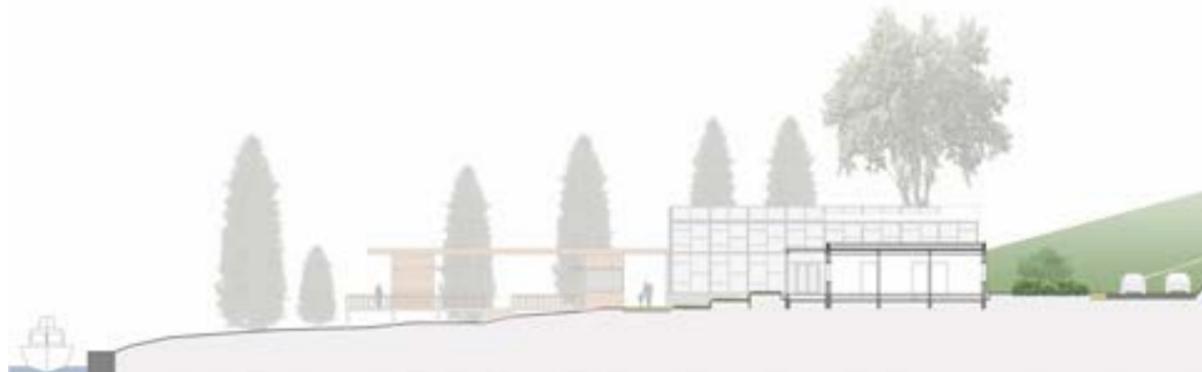
Enfin le long de l'axe venant depuis le sentier de la Baïse des gradins seront installés ; une partie sera dédiée à la terrasse du restaurant et l'autre en jardin extérieur relié à la serre.



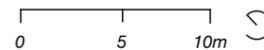
Vue de la galerie couverte, élément unificateur du programme



Plan RDC - la serre et le restaurant fonctionnent ensemble



Coupe sur les bureaux en rapport avec le restaurant



Le restaurant, la serre et les jardins maraichers

Le restaurant disposé sur deux niveaux occupe la maison vacante en pierre. Elle est accessible depuis l'allée venant du sentier de la Baise et depuis la galerie de circulation.

Sa façade sud-ouest est ouverte sur la vue panoramique vers la Baise, mais également sur une large terrasse orientée vers le paysage.

La serre, qui est l'espace majeur pour l'activité agricole, comporte au nord deux ateliers d'expérimentation, un espace de stockage et une boutique éclairés et ventilés par le toit, et au sud un jardin intérieur.

Un système d'aération et de ventilation naturelle sur les parois de la serre en créant des courants d'air permet de réguler la température à l'intérieur.

La serre est prolongée côté sud-ouest par un jardin extérieur qui descend vers la Baise.

La galerie qui crée l'unité entre les différents espaces connecte le restaurant à la serre en passant par l'administration et les cuisines.

Dans un milieu où la biodiversité est très riche, les arbres existants sont préservés apportant ombrage et fraîcheur. En outre, il constitue une protection solaire pour les façades en été ainsi qu'une protection contre les vents dominants.

Tous les espaces de pleine terre sont plantés avec une grande diversité d'espèces, notamment des fleurs mellifères, vergers et potagers qui renforcent la biodiversité existante.

Afin d'assurer un confort thermique dans les bâtiments les toits seront végétalisés.

Ces grandes toitures reçoivent et restituent après stockage, l'eau pluviale nécessaire à l'arrosage des parcelles cultivées.

L'utilisation de la pierre avec toutes ces qualités d'inertie assure un confort thermique au niveau du restaurant. L'utilisation des matériaux locaux, économiques et écologiques tels que le bois sont privilégiés pour les espaces extérieurs et la serre.

BILAN DE DEUX ANNÉES D'ATELIERS

Les acquis d'une expérimentation du projet de territoire

Bibliographie

- Inventaire des paysages du Gers, Cahier 1 : Généralités sur les paysages de la Gascogne gersoise, Mars 2002, consultable en ligne www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr
- Inventaire des paysages du Gers, Cahier 2 : Le paysage gersois et ses étendues : Pays et paysages, Chapitre La Ténarèze, Mars 2002, consultable en ligne www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr
- Inventaire des paysages du Gers, Cahier 3 : Le paysage et ses composantes : Lieux et patrimoines, Chapitre Les paysages agrestes, Mars 2002, consultable en ligne www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr
- Valence-sur-Baïse, bastide du XIIIème siècle, "Au gré des puits", document édité dans le cadre de la démarche "Grand site de Midi-Pyrénées", consultable en ligne www.valence-sur-baïse.com
- SIERYS Hélène, Etude paysagère et environnementale de l'abbaye de Flaran, Cahier 1 et 2, Conseil départemental du Gers, 2007
- COMET Anaïs, La Bastide de Valence-sur-Baïse, Inventaire thématique du patrimoine bâti : les transformations des agglomérations en Gascogne gersoise à la fin du moyen-âge, Etude réalisée dans le cadre d'une allocation de formation recherche, Direction générale des patrimoines du Ministère de la culture et de la communication, février 2012
- BOIDOT Julien, architecte conseil de l'Etat, BRANDELA Valéry, paysagiste conseil de l'Etat et POULLE Frédéric, CAUE du Gers, Valence-sur-Baïse, étude d'opportunité bourg-centre, mai 2019
- Projet de contrat grand site Occitanie "Armagnac, abbayes et cités", 2018-2021, Région Occitanie
- Dossier de classement au titre des sites de l'île de Flaran, DRAE Midi-Pyrénées, 1992
- Plan de prévention des risques inondation de la Baïse

Pour les élus, acteurs et habitants de Valence-sur-Baïse, il est important de souligner que tous nos étudiants ont aimé et se sont fortement mobilisés pour le territoire étudié. Beaucoup venant de grandes villes en France ou d'autres pays n'étaient pas familiarisés avec l'espace rural, mais ils s'y sont immergés avec enthousiasme. La magie du Gers a bien fonctionné. Leur regard sur territoire s'est attaché à en retranscrire les atouts, la diversité des paysages, lointains ou intimes, le patrimoine bâti, les rivières et leurs forêts rivulaires, les contrastes entre l'abbaye isolée sur son île et la bastide sur son promontoire ...

Tous souhaitent que la bastide se renforce car elle est belle et présente des espaces publics où l'on a envie de s'attarder. Mais eux qui n'ont souvent pas de véhicule et ont tout arpenté à pieds, se sont étonnés de la prégnance de la voiture, avec des stationnements souvent au détriment de la mise en valeur des façades et une trop grande vitesse de circulation, provoquant nuisances et insécurité.

Aussi, les étudiants se sont orientés d'eux-mêmes sur les sites stratégiques de la bastide. Tous leurs projets montrent leur mobilisation pour la transition écologique : ils intègrent les déplacements doux, les matériaux locaux, l'agro-écologie, les productions vivrières, la restauration du bocage et de la biodiversité, la gastronomie ...

D'un point de vue pédagogique, les étudiants ont été parfois en difficulté pour retranscrire l'approche à toutes les échelles du territoire qui leur était demandée : de l'atlas des paysages du Gers aux études paysagères et patrimoniales de l'abbaye et la bastide, de l'intercommunalité à l'étude des quartiers et des espaces publics de Valence, le choix des représentations, des analyses et des arguments pour apprécier les différentes composantes n'a pas été facile ... la lecture paysagère, approche transversale et sensible, les a aidé à entrer dans la complexité, les multiples singularités des lieux.

Aussi une grande partie de l'atelier a-t-elle été consacrée à poser les éléments forts du diagnostic qui serviront au projet, aux réflexions sur la hiérarchie des enjeux, à la pertinence de la stratégie proposée. Chaque lieu a été interrogé transversalement, chaque programme a été critiqué, argumenté, chaque propositions ont été confortées par des éléments de diagnostic complémentaires.

Tous les travaux n'ont pas été ici restitués, l'idée n'était pas d'être exhaustif mais de montrer la diversité des postures dans tous les secteurs de la bastide qui appellent un projet.

Il faut aussi dire que les étudiants concluent souvent la présentation de leur projet en exprimant ce qu'il faudrait encore faire, ce qui n'est pas optimisé ... ils ont compris la complexité de la conception urbaine, paysagère et architecturale.

Crédits

Direction de la publication : Nadia SBITI et Catherine SOULA

Maquette graphique et réalisation : Alexandre BERTET

Relecture : Nadia SBITI et Catherine SOULA

Photographies et illustrations : Etudiants et enseignants des ateliers de projet de master de l'ENSA de Toulouse

